



LA REGIE DE L'EAU DE METZ METROPOLE



RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

2020

Régie de l'eau de Metz Métropole
Accueil et site technique
152 Chemin de Blory
57950 Montigny-lès-Metz
03.72.60.60.40 - contact@regie-eau-mm.fr
www.regie-eau-mm.fr

Ce rapport d'activité retrace les faits marquants de l'année 2020. Il fait état des travaux et des améliorations techniques mis en œuvre afin de garantir une bonne qualité d'eau et une continuité de service auprès des abonnés. Le rapport annuel comprend également la publication des indicateurs de performance pour le prix et la qualité du service de l'eau.

Préambule

Dans la continuité des bons résultats de clôture budgétaire de 2019, qui avaient démontré la viabilité et la rentabilité économique du service d'exploitation de la Régie de l'eau de Metz Métropole, l'année 2020 avait débuté sur la volonté des membres du Conseil d'Administration de poursuivre une dynamique ambitieuse d'investissements afin de moderniser et de pérenniser le patrimoine confié par Metz Métropole.

Toutefois, dès le mois de mars et le démarrage de la pandémie COVID19, les activités de la Régie ont dû être réorganisées pour répondre à la nécessaire protection de ses salariés, des abonnés et des divers prestataires. Ainsi, les personnels administratifs, de clientèle et de direction ont été placés en télétravail. Sur le terrain, seules les urgences ont été assurées, ainsi que le suivi hebdomadaire de la production.

Pour autant, de nombreux enseignements positifs ont pu être retirés de cette période. En premier lieu, l'architecture informatique et la forte digitalisation de la Régie de l'eau de Metz Métropole ont permis de reprendre des activités normales quasi-instantanément. Le lien avec les abonnés n'a pas été rompu, ceux-ci ont pu continuer à joindre l'accueil client par téléphone, par mail ou via le portail abonné, de façon tout à fait transparente. Mieux, la digitalisation de la relation client s'est accrue : beaucoup d'abonnés ont fait le choix de la mensualisation, du paiement par virement directement sur la plateforme ou de l'e-facture.

En parallèle, ce temps a été mis à profit pour améliorer les bases de données (clientèle, référentiel technique, inventaire des équipements et installations, SIG ...). Autant de données essentielles pour permettre aux équipes de mieux travailler au quotidien. Enfin, plusieurs procédures ont été mises en place, visant à renforcer la cohésion sociale au sein de l'établissement et, ce faisant, construire une culture « Régie ».

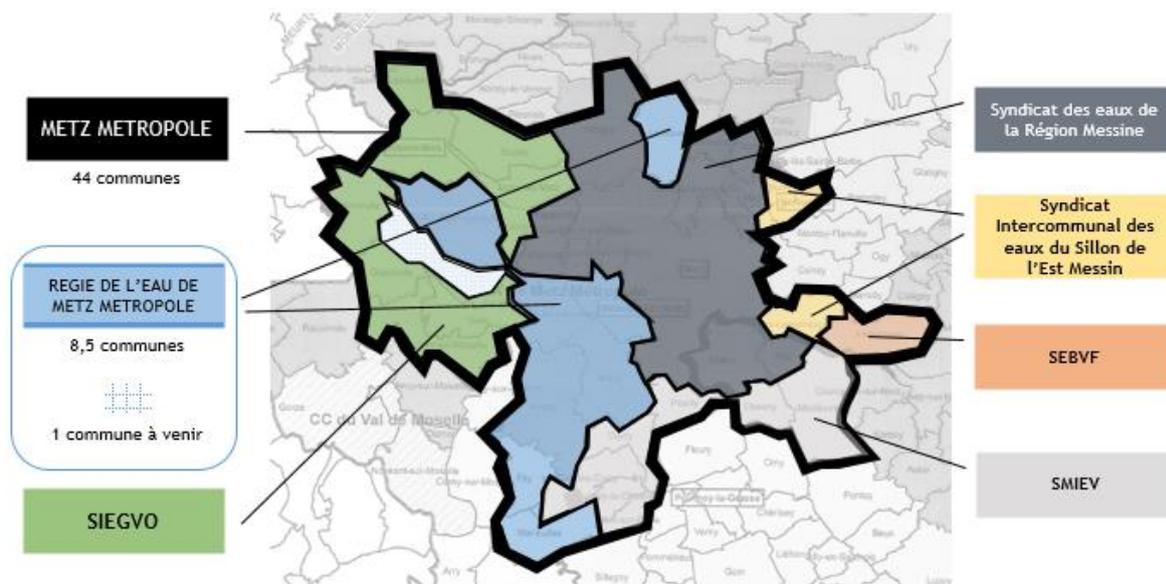
Dès que la situation sanitaire l'a permis, les activités de la Régie ont repris, en premier lieu, sur le terrain, pour l'entretien de nos réseaux, la réparation des casses et dysfonctionnements, dans nos installations de production. Ainsi, **436 interventions d'exploitation** ont été réalisées par les équipes de la Régie en 2020, et ce malgré le contexte.

Puis, les programmes d'opération prévus au budget primitif voté en janvier ont repris ou ont été lancés. Tout le retard n'a pu être rattrapé. Toutefois, des opérations importantes ont été menées telles que les renouvellements de réseau rue des Volontaires à Montigny-lès-Metz, rue Principale à La Maxe ou rue de la Gare à Marly, la mise aux normes et la modernisation des installations électriques du site de production de Maison Rouge, la poursuite de l'étude du champs captant de la Moselle sur le site de Maison Rouge, ou le démarrage de l'étude diagnostique et stratégique visant à structurer une feuille de route opérationnelle pour la Régie pour les 10 ans à venir.

Ainsi, malgré le contexte tout à fait particulier de cette année 2020, les équipes de la Régie de l'eau de Metz Métropole ont poursuivi leur mission de service public de l'eau potable, à l'écoute des abonnés.
Que chacun des collaborateurs de la Régie en soit ici remercié.

Récapitulatif périmètre total

Communes	8,5
Habitants	45 564
Abonnés	13 862
Compteurs	13 990
Volume vendu m ³	2 374 127
Consommation moyenne l/hab/an	138,03
Nombre de station de production	2
Nombre de stockage	10
Linéaire canalisations ml	300 903
Nombre de branchements	13 261
Volume produit m ³	3 281 301
Volume acheté Rupt de Mad m ³	338 267
Volume acheté eau traitée m ³	142 389
Volume vendu autres services m ³	145 767
Rendement %	72,30
ILP m ³ /km/j	8,78



Cartographie 2020

SOMMAIRE

1.	Présentation du territoire	5
2.	La tarification du service	8
3.	La production et le réseau d'eau potable.....	10
4.	La maintenance des installations et du réseau	11
5.	La qualité de l'eau	13
6.	Le financement des investissements.....	15
7.	Service de Montigny.....	18
8.	La Maxe.....	35
9.	Fey.....	43
10.	Marieulles-Vezon	51
11.	Glossaire	59
12.	Les annexes.....	63

1. Présentation générale du service

La Régie de l'eau de Metz Métropole assure la production et la distribution de l'eau potable pour les communes d'Augny, Châtel-Saint-Germain, Féy, La Maxe, Marieulles-Vezon, Marly, Montigny-lès-Metz, Moulins-lès-Metz et Scy-Chazelles (zone basse). La commune de Rozérieulles sera intégrée au périmètre d'exploitation à compter du 1^{er} juillet 2021.

A date du 31 décembre 2020, c'est ainsi **45 564 habitants** qui sont desservis en eau potable par la Régie de l'eau de Metz Métropole, soit **20 % de la population métropolitaine**, représentant **13 862 abonnés**.

La Régie de l'eau de Metz Métropole assure l'exploitation de deux ressources en eau brute qui alimentent une grande partie de son périmètre de distribution :

- ◆ Le **captage de la vallée de Montvaux**, situé sur les communes de Châtel-Saint-Germain et Amanvillers, comprend :
 - 4 sources dites La Roche, Grand Chêne, Fond de Tonnerre et Trois Fontaines
 - 2 puits : Exhaure 1-2 à drains horizontaux et Exhaure 3 à barbacanes
- ◆ Le **captage de Maison Rouge** à Moulins-lès-Metz compte 15 puits en nappe alluviale de la Moselle, dont 12 à barbacanes et 3 à drains ; complétés par deux bassins d'infiltration pour la réalimentation depuis la Sablière.

Pour l'année 2020, la Régie de l'eau de Metz Métropole a prélevé dans ses deux ressources 3 281 301 m³, en très légère hausse par rapport à 2019 (+0.24%)

Les unités de distribution :

Ces deux ressources conduisant à des prélèvements d'eau brute de caractéristiques différentes ont amené l'Agence Régionale de Santé à distinguer deux unités de distribution définies comme suit :

- ◆ Unité de distribution 1
Châtel-Saint-Germain, Scy-Chazelles (zone basse), Moulins-lès-Metz (centre)
- ◆ Unité de distribution 2
Augny, Féy, Marly, Montigny-lès-Metz, Moulins-lès-Metz (quartier Saint-Pierre)

A l'exception de Châtel-Saint-Germain et de Moulins-lès-Metz centre, d'une part, et d'Augny, d'autre part, qui ont pour seule alimentation respective le captage de la vallée de Montvaux et le site de production de Maison Rouge, les autres communes et quartiers des unités de distribution 1 et 2 sont desservis, en mélange, par les deux ressources du service. Le pourcentage de ce mélange des eaux varie selon les saisons :

- ◆ En période de hautes eaux, ce sont les sources de Montvaux qui assurent la totalité de l'alimentation en eau du service
- ◆ A l'étiage, le pompage de la station de Maison Rouge compense la baisse de production des sources jusqu'au remplacement total si besoin. Le cas échéant, la nappe alluviale est réalimentée artificiellement par la Sablière, renforcée si nécessaire par le canal de Jouy (Voies Navigables de

France), ou par un achat d'eau brute en provenance du Rupt de Mad (Syndicat des Eaux de la Région Messine, sous contrat de délégation de service public auprès de la Société Mosellane des Eaux)

- ◆ La commune de Féy ne dispose pas de ressource d'eau potable en propre. Elle est alimentée par une double connexion : en principal, par la Régie, via la commune d'Augny (unité de distribution 2) et en secours, par un achat d'eau à la commune de Corny-sur-Moselle.

La commune de La Maxe constitue, à elle-seule, une 3^{ème} unité distincte de distribution du périmètre d'exploitation de la Régie, car indépendante par la ressource des deux autres citées ci-dessus. Cette commune est alimentée à 100% par un achat d'eau en provenance du service des eaux du Syndicat des Eaux de la Région Messine. Le point d'achat d'eau se situe à la sortie de l'usine de production de Saint-Eloy, qui prélève l'eau de la nappe alluviale de la Moselle sur le champ captant nord du service.

Il en va de même pour la commune de Marieulles-Vezon, qui est alimentée d'une part par la commune de Lorry-Mardigny et d'autre part par le Syndicat Mixte Intercommunal des Eaux de Verny. Cette dernière commune constitue la 4^{ème} unité de distribution de la Régie.

Les unités de distribution 1 et 2 peuvent être alimentées en secours en eau traitée, depuis les installations :

- ◆ Du SIEGVO, par le branchement d'achat d'eau à Châtel-Saint-Germain
- ◆ De la ville de Metz au travers de 3 interconnexions sur le réseau de la Régie (pour l'UD1).

Il n'existe pas de connexion de secours pour l'unité de distribution de La Maxe.

Les stockages :

Les réservoirs permettent d'assurer une régulation de l'approvisionnement et apportent, par leur inertie, une sécurité en cas d'incident soit sur les conduites soit sur les stations de pompage et refoulement. Globalement, leur capacité de stockage permet une réserve d'eau correspondant à plus d'une journée de consommation.

En grande majorité de conception château d'eau sur tour, ils représentent une capacité totale de stockage de 11 270 m³ :

- Châtel 1 : 4 000 m³
- Châtel 2 : 400 m³
- Blory : 1 200 m³
- Haut-Rhône : 1 200 m³
- Saint-Ladre : 750 m³
- Grange-le-Mercier : 1 500 m³
- Marly : 1 600 m³
- Augny : 300 m³
- Féy : 150 m³
- Marieulles-Vezon : 170 m³

La commune de La Maxe ne dispose pas de réservoir de stockage. La distribution est assurée en direct à partir de l'usine de production de Saint-Eloy, propriété du SERM.

L'ensemble de ce patrimoine est propriété de Metz Métropole, autorité compétente et organisatrice du service de l'eau potable sur son territoire de compétence. Pour les 9 communes concernées par le périmètre d'exercice de la Régie de l'eau, un acte de mise à disposition a été établi par procès-verbal co-signé en date du 28 octobre 2020. Par ce document, Metz Métropole affecte à sa Régie de l'eau, l'ensemble des biens nécessaires à son service. Celle-ci agit à ce titre en tant que quasi-proprétaire, assurant les opérations de renouvellement et d'amélioration du patrimoine.



La Sablière



Réservoir du Haut-Rhèle



Ruisseau de Montvaux



Puits de Maison Rouge



Source Trois Fontaines



Bassin Sud de Maison Rouge



Source et Exhaure n°3 Montvaux



Réservoir de Bloroy

2. La tarification du service

En tant qu'entité publique, la Régie de l'eau de Metz Métropole assure directement la gestion financière de l'ensemble de son service d'eau potable.

Afin de disposer des recettes nécessaires à l'équilibre de ses charges d'exploitation, le Conseil d'Administration de la Régie fixe annuellement le montant du prix de l'eau qui sera facturé à l'abonné, ainsi que les tarifs appliqués aux opérations de travaux réalisés pour le compte de tiers (aménageurs, collectivités ou abonnés).

Le prix de l'eau, apparaissant sur la facture semestrielle de l'abonné du service, est un tarif binôme, comportant un terme fixe, dont le montant est fonction du diamètre du compteur (abonnement) et un terme variable proportionnel à la consommation d'eau.

Les éléments relatifs au prix du mètre cube d'eau sont présentés au 1^{er} janvier de l'année de présentation du rapport, soit au 1^{er} janvier 2021.

Diamètre de compteur	Part fixe €HT/an
15 mm	25.00
20 mm	25.77
25 mm	48.48

Délibération n°45/2020 du 9/12/2020

Prix de l'eau	Part variable €HT/m ³
Consommation	0,9742

L'eau du robinet, à boire sans modération !

Un geste éco citoyen :

- # Ecologique, c'est zéro déchet d'emballage
- # Economique, c'est 100 fois moins cher que l'eau en bouteille
- # De qualité, elle est contrôlée toute l'année
- # Disponible, une eau fraîche à chaque instant



Mieux comprendre la facture d'eau

La facture d'eau établie par la Régie de l'eau de Metz Métropole est composée de trois éléments :

- La facturation au titre du service de l'eau potable
- La facturation au titre du service des eaux usées, dont la gestion relève de HAGANIS
- Les parts tiers : Agence de l'Eau et TVA. Le taux de TVA est réglementairement fixé à 5,5 % pour le service de l'eau potable et 10% pour l'assainissement

La Régie est en charge de la facturation pour l'ensemble des parts.

La facture d'eau type est présentée pour 120 m³ d'eau consommés sur une année. Cette estimation représente la consommation moyenne d'un foyer de 4 personnes.

Pour l'année 2020, les tarifs sont restés inchangés par rapport à 2019. Seule une actualisation de ces tarifs a été votée afin de faire face à l'évolution annuelle normale du coût des charges d'exploitation.

Pour l'année 2021, le Conseil d'Administration de la Régie de l'eau de Metz Métropole a fait le choix d'une augmentation substantielle du tarif de l'abonnement, passant ainsi que 11,42 € HT/an à 25 € HT/an. La part fixe du prix de l'eau a vocation à couvrir les dépenses liées à la relation clientèle. Ce montant n'avait pas augmenté depuis de très nombreuses années. Cette hausse vise à rapprocher cette recette du coût réel du service rendu aux abonnés et usagers de la Régie.

Ce nouveau barème a été adopté par délibération n°45/2020 en date du 9 décembre 2020.

Point de consommation	N° série compteur	Diam.	Relevé le	Ancien index	Index dépose	Index rempli	Nouvel index	Conso. en m3
1429	SPECIMEN	15 mm	01/01/2021	0			120	120
Consommation totale				Prix d'un m³ d'eau potable		Consommation annuelle en m³		120
Consommation facturée (m³)								120
Détail de votre facture				Quantité	Prix unitaire	Montant HT	T.V.A.	Montant TTC
Production et distribution de l'eau								
Abonnement compteur				365 jours	25,00000	25,00	1,38 (5,50%)	26,38
Consommation eau				120 m ³	0,97420	116,90	6,43 (5,50%)	123,33
Préservation des ressources en eau (Agence de l'eau)				120 m ³	0,07100	8,52	0,47 (5,50%)	8,99
Total						150,42	8,28	158,70
Collecte et traitement des eaux usées								
Consommation assainissement				120 m ³	1,14000	136,80	13,68 (10,00%)	150,48
Total						136,80	13,68	150,48
Organismes publics								
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)				120 m ³	0,35000	42,00	2,31 (5,50%)	44,31
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)				120 m ³	0,23300	27,96	2,80 (10,00%)	30,76
Total						69,96	5,11	75,07
TVA Taux				HT	Montant			
5,50%				192,42	10,59			
10,00%				164,76	16,48			
Total de votre facture						357,18	27,07	384,25
Montant total à payer						357,18	27,07	384,25

POUR PLUS D'INFORMATIONS

La note d'information de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse concernant les redevances figurant sur la facture d'eau et la réalisation du programme d'interventions et d'aides est jointe en annexe du présent rapport.

3. La production et le réseau d'eau potable



Le réseau public de distribution d'eau potable apporte aux abonnés une eau à différents usages : alimentaire, sanitaire, industriel et occasionnellement pour la défense incendie.

Dans la plupart des réseaux de distribution, une forte proportion de l'eau se perd pendant le transport entre les stations de production ou le point d'achat et les points de consommation. Les bilans présentés (pages 18, 35, 43 et 52) donnent une idée globale de la performance de chaque réseau de distribution.

Les principales ressources de la Régie de l'eau de Metz Métropole proviennent de la vallée de Montvaux ainsi que du champ captant de Maison Rouge. Ces volumes prélevés, auxquels aucun traitement n'est appliqué en dehors de la chloration, donnent le volume produit.

Les volumes mis en distribution sont complétés des volumes achetés et diminués des volumes vendus aux services d'eau voisins.

Les volumes consommés se répartissent entre les volumes comptabilisés relevés comme étant passés aux compteurs des abonnés, et les volumes non relevés qui eux sont estimés.

Les pertes correspondent essentiellement aux fuites mais également aux erreurs de comptage, au gaspillage, aux volumes détournés et éventuels volumes non comptés, mais connus et identifiés.

La différence entre les volumes mis en distribution et les volumes consommés correspond aux fuites sur le réseau.

Un des enjeux de l'exploitation du service par la Régie de l'eau de Metz Métropole est de réduire au maximum ce volume de fuites, par une amélioration du comptage et une plus grande réactivité à la détection et à la réparation des fuites.

4. La maintenance des installations et du réseau

Les installations de production et stockage

Outre les opérations de maintenance électromécaniques, le suivi, l'entretien et le réglage habituels des équipements sont réalisés par les équipes de la Régie.

L'équipe affectée à la production réalise également des tournées qui se traduisent par un passage régulier de vérification de la bonne marche des installations :

- Vérification, étalonnage et entretien des analyseurs (chlore, turbidité, pH, température)
- Vérification des systèmes d'injection de chlore
- Modification des taux de traitement, régulièrement adaptés à la qualité d'eau, afin d'assurer une désinfection efficace, sans goût ou odeur désagréable
- Changement des bouteilles de chlore

Les équipes concernées assurent également les analyses d'autocontrôle en production. Les paramètres physicochimiques complémentaires aux données des analyseurs sont suivis : nitrates, magnésium, ammonium, fer, chlorures, conductivité. Les prélèvements sont analysés dans le laboratoire installé dans les locaux de la Régie de l'eau de Metz Métropole.

Les opérations de maintenance sont les suivantes :

- Graissage des moteurs
- Analyses vibratoires des groupes de refoulement
- Contrôle réglementaire annuel de l'ensemble des installations électriques et de levage par un organisme certifié
- Réglage des presses étoupes
- Nettoyage intérieur et extérieur des installations, y compris les espaces verts
- Entretien des systèmes de chloration (analyseurs, stockages, système d'injection...)
- Contrôle constant des systèmes anti-intrusion

Enfin, les nettoyages des réservoirs sont réalisés une fois par an, conformément à la réglementation (article R1321-59 du Code de la Santé Publique) et au guide opérationnel de l'ASTEE.

Le réseau

Au sein des missions de la Régie de l'eau de Metz Métropole, l'entretien et la maintenance du réseau constituent un élément central. Les tâches d'entretien font l'objet d'une programmation annuelle, visant d'une part au contrôle des équipements de réseau et d'autre part à la réalisation de campagnes de recherche de fuites.

L'entretien du réseau est effectué par nos agents. Le contrôle des appareils de réseau s'effectue sur les conduites de distribution d'eau potable :

- ◆ Les appareils de régulation sont contrôlés
- ◆ Les purges sont effectuées (ouverture, réglages et fermetures)
- ◆ Certaines vannes sont manœuvrées, lors de la recherche de fuite ou en préalable à certaines opérations de travaux

Ainsi en 2020, les services de la Régie de l'eau de Metz Métropole ont procédé :

- ◆ A la remise en état de bouches de lavage
- ◆ Au contrôle, remise en état et remise à niveau de bouches à clé
- ◆ A la manœuvre et au contrôle de vannes
- ◆ A la remise en état de poteaux d'incendie, en particulier à la demande de Metz Métropole

En parallèle, les prélèvements et analyses d'autocontrôle en réseau sont également effectués, en complément de ceux de l'Agence Régionale de Santé (ARS). En particulier, le suivi du chlore total et du chlore libre est effectué.

Les compteurs

Chaque immeuble ou maison est raccordé au réseau par un branchement. Le comptage de l'eau se fait principalement par compteur individuel pour un branchement individuel, ou le cas échéant par plusieurs compteurs sur un même branchement pour un habitat collectif en cas d'individualisation des compteurs. Des compteurs sont également disposés sur l'espace public, notamment pour l'entretien des espaces verts, pour alimenter les cimetières ou permettre au service de balayage, de nettoyage des avaloirs, notamment, de prélever de l'eau sur le réseau.

Il est essentiel de bien compter toute l'eau utilisée sur le réseau, quel qu'en soit l'usage, afin de mieux cerner le réel enjeu des pertes en eau et de lutter contre les fuites.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

L'âge du parc compteurs est un paramètre pouvant se révéler important dans la mesure où les appareils anciens sont souvent défectueux et ont tendance à sous-compter, notamment pour les petits débits. Les constructeurs préconisent le renouvellement des compteurs tous les 15 ans.

L'arrêté du 6 mars 2007 relatif au contrôle des compteurs d'eau froide instaure l'obligation d'une vérification périodique du bon fonctionnement des compteurs d'eau froide, visant à un contrôle statistique et normé de l'efficacité du comptage, permettant ainsi de déroger à un renouvellement systématique du parc.

5. La qualité de l'eau

La surveillance des ressources en eau est encadrée par la loi. La situation des ouvrages de prélèvements des services de la Régie de l'eau de Metz Métropole vis-à-vis de la réglementation est conforme. Les autorisations de prélèvement et déclaration d'utilité publique sont validées par arrêtés préfectoraux ; les périmètres de protection des zones de captage sont en place.

- ◆ L'arrêté préfectoral concernant les captages de Montvaux est daté du 3 juin 1987 et autorise un débit maximum de 1 000 m³/h ou le débit de prélèvement permettant, dans le ruisseau de Montvaux au lavoir de Châtel-Saint-Germain, un débit égal à la moitié de ce débit total prélevé.
- ◆ L'arrêté préfectoral concernant les captages de Maison Rouge est daté du 18 janvier 1982 et autorise un débit maximum de 15 000 m³/j sur l'ensemble des puits.

Afin de suivre la qualité de l'eau produite, achetée et distribuée, l'Agence Régionale de Santé (ARS) effectue des analyses régulièrement sur le réseau de distribution d'eau potable et de façon aléatoire chez un certain nombre d'abonnés.

Des normes strictes concernant la qualité de l'eau sont définies en application d'une directive européenne suivant elle-même les valeurs guides de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

La qualité est définie par une directive qui fixe un certain nombre de valeurs paramétriques, encadrées par :

- Les limites de qualité : ce sont des valeurs à ne pas dépasser pour éviter une non-conformité et une toxicité de l'eau ; elles concernent des éléments chimiques et microbiologiques présentant un risque pour la santé et ne doivent pas être dépassées (exemples : pesticides, métaux lourds...)
- Les références de qualité : ce sont les valeurs guide à atteindre mais dont le dépassement n'engendre pas la toxicité de l'eau. Ces valeurs sont basées sur des paramètres représentatifs de la qualité de l'eau potable et du bon fonctionnement des installations, mais n'ayant pas d'influence directe sur la santé (exemple : pH, température...)

En 2020, l'autorité sanitaire n'a relevé aucun dépassement de limites de qualité sur les différentes unités de distribution (UDI) de la Régie, et a déclaré l'eau prélevée et distribuée **d'excellente qualité bactériologique** et conforme aux exigences réglementaires pour les paramètres physico-chimiques, les substances indésirables, les substances toxiques et les pesticides.

Parallèlement, les agents de la Régie de l'eau de Metz Métropole effectuent une fois par semaine un autocontrôle en sortie de production et sur le réseau de distribution, pour les paramètres suivants :

- | | |
|-------------|-------------------------|
| ◆ Fer | ◆ Chlore libre et total |
| ◆ Manganèse | ◆ Température |
| ◆ Ammonium | ◆ Turbidité |
| ◆ Nitrates | ◆ Conductivité |
| ◆ Chlorures | |

Ces analyses ont constaté des dépassements, sur certaines sources ou prélèvements, des références de qualité, en eau brute, avant mélange et distribution, sur le paramètre nitrates sur la ressource de la vallée de Montvaux. Comme les années précédentes, l'allongement des périodes d'étiage a pu renforcer la présence de ces paramètres qui font l'objet d'une surveillance accrue (voir page 28).

Toutefois, grâce à l'apport de plusieurs ressources en eau aux caractéristiques différentes et à l'expertise des agents de la Régie, les analyses réalisées sur l'eau distribuée au robinet des abonnés, en 2020, ont toutes été conformes et n'ont pas mis en exergue de dépassements des limites et références de qualité.

Enfin, la Régie de l'eau de Metz Métropole n'est pas concernée par le renouvellement des branchements en plomb, aucun branchement de ce type n'ayant été recensé ni constaté sur le périmètre d'exploitation de la Régie.

6. Le financement des investissements

2020 : Une année atypique

Le budget primitif 2020, voté lors de la réunion du Conseil d'Administration qui a eu lieu le 22 janvier 2020, portait la volonté de l'exécutif de la Régie de s'inscrire dans une démarche pérenne et structurée d'investissements patrimoniaux, avec le double objectif d'optimiser les installations de production tout en améliorant la performance du réseau.

A cet effet, les opérations suivantes ont été inscrites, adoptées et mises en œuvre pendant l'année 2020:

- ◆ Acquisition d'un logiciel de gestion de la maintenance et des opérations d'exploitation, solution informatique qui complétera la cartographie-SIG dont le déploiement a été finalisé au cours du 1^{er} semestre 2020
- ◆ Poursuite du renouvellement des équipements électrotechniques sur les sites de production et de stockage, intégrant en particulier le remplacement du groupe Haute Tension sur le site production de Maison Rouge, dont la réalisation était programmée pour novembre 2019, mais qui a dû être reportée en janvier 2020
- ◆ Réalisation d'un programme raisonnable de renouvellement et d'amélioration du réseau se décomposant des tronçons suivants :
 - La rue des Volontaires à Montigny-lès-Metz
 - La rue Principale à La Maxe
 - L'impasse des Camélias à Marly
 - Une partie de la rue de la Gare à Marly
- ◆ Poursuite du déploiement de l'instrumentation des installations de production et de certains équipements de réseau, tels que les compteurs de secteur, afin de mieux suivre et contrôler les volumes produits et véhiculés.

D'autres opérations d'investissement étaient inscrites au budget 2020. Il s'agissait en particulier de :

- ◆ L'acquisition de bornes de puisage télégérées, permettant de sécuriser et comptabiliser les puisages d'eau sur le domaine public ;
- ◆ L'aménagement de nos locaux techniques (atelier et magasin)
- ◆ La finalisation du bouclage Sud.

Le contexte sanitaire de l'année 2020, qui a conduit à mettre une partie du personnel de la Régie en télétravail ou en arrêt d'activité, a retardé le démarrage ou la mise en œuvre de la plupart des projets d'investissement. Ces retards sont autant internes que du fait des prestataires, dont les déplacements ont été réduits et les approvisionnements perturbés.

Une partie du retard a été comblée sur la fin de l'année 2020, sans toutefois permettre de mobiliser l'ensemble des enveloppes budgétaires inscrites.

Les deux études structurantes lancées en 2019 ont toutefois pu se poursuivre.

L'étude de la vulnérabilité de la ressource de la nappe alluviale de la Moselle vis-à-vis des chlorures a été dévolue au bureau d'études spécialisé IMAGEAU, par commande en date du 9 juillet 2019. Cette mission a pour but de mieux appréhender le fonctionnement de la nappe sur le site de production de

Maison Rouge, afin d'apprécier les variations de teneurs en chlorures et affiner les consignes de pompage en production. Son état d'avancement est décrit page 31.

L'étude diagnostique et stratégique du périmètre d'exploitation de la Régie a été confiée à un groupement d'ingénierie dont le mandataire est le bureau d'études PROFILS-IDE, par notification en date du 18 décembre 2019. Cette mission vise à établir un bilan exhaustif du patrimoine mis à disposition de la Régie par Metz Métropole, à identifier les enjeux en terme de production et de distribution, et à doter la structure d'une feuille de route opérationnelle en matière d'investissement pour les 10 années à venir. Cette mission sera complétée d'une prospective financière, qui constituera un outil précieux pour les administrateurs de la Régie en vue de la définition de la stratégie tarifaire des prochaines années.



S'agissant de l'année 2020, et ce malgré le contexte sanitaire, les phases de collecte de données, de diagnostics et de levés des ouvrages, d'une part, et de campagne de mesures réseau d'autre part, ont été effectuées, donnant la possibilité de dresser les premières conclusions d'analyse devant les administrateurs nouvellement élus en septembre 2020. L'étude se poursuit en 2021, avec les phases de modélisation et de définition des perspectives d'investissements.

Le budget de la Régie en clôture 2020

	DÉPENSES	RECETTES	SOLDE
Reports N-1			
<i>Exploitation</i>		3 157 612,29 €	3 157 612,29 €
<i>Investissement</i>		967 333,48 €	967 333,48 €
Réalisations			
<i>Exploitation</i>	5 814 371,53 €	7 355 554,33 €	1 541 182,80 €
<i>Investissement</i>	1 539 389,07 €	471 473,11 €	-1 067 915,96 €
Exécution 2020	7 353 760,60 €	7 827 027,44 €	473 266,84 €
<i>Reste à réaliser</i>	827 422,12 €	1 464 109,60 €	
Total cumulé	8 181 182,72 €	13 416 082,81 €	5 234 900,09 €

2021 : la montée en puissance des investissements structurants et l'arrivée de Rozerieulles

Malgré la poursuite de la pandémie qui s'étend sur le premier semestre 2021, le Conseil d'Administration de la Régie a marqué sa volonté de poursuivre la politique dynamique d'investissements initiée en 2020. Cette volonté a été détaillée lors du vote du budget primitif qui est intervenu le 27 janvier 2021.

Les principales opérations inscrites sont les suivantes :

- ◆ La finalisation du bouclage Sud, visant à sécuriser l'adduction en eau potable du plateau de Frescaty et des communes d'Augny, Féy et Marly, tout en allégeant la pression sur le réservoir de Blory. Cette opération structurante pour le réseau de la Régie a reçu le soutien de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et de l'Etat au titre de la DSIL-Plan de Relance

- ◆ Le dévoiement et renouvellement d'un tronçon de près de 1 km de la canalisation d'amenée en DN400 acier, sur les communes de Moulins-lès-Metz et Marly, au droit de la ferme de Bradin et de la rue du 11^{ème} d'Aviation
- ◆ La poursuite du programme de renouvellement patrimonial du réseau de distribution, avec des interventions sur les canalisations :
 - Rue de la Libération à Augny
 - Rue de la Charmille à La Maxe
 - Rues Pichon et Grandes Côtes à Scy-Chazelles
 - Rue Saint-Ladre à Montigny-lès-Metz
 - Rue de Nomeny à Montigny-lès-Metz
 - Impasse au Sugnon à Montigny-lès-Metz
- ◆ La poursuite des opérations de renouvellement électrotechniques, principalement concentrées de nouveau sur le site de Maison Rouge, en vue de sécuriser durablement la production
- ◆ L'intégration des différentes opérations reportées, telles que décrites ci-dessus.

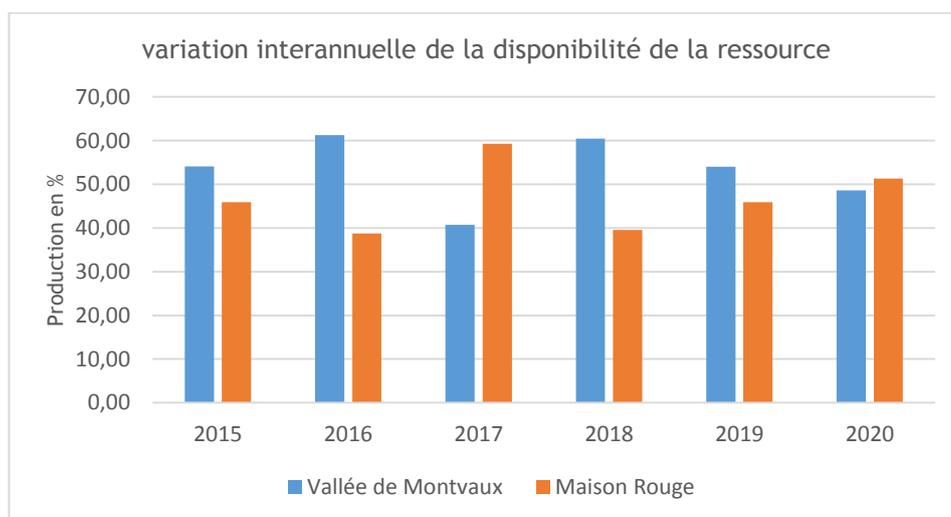
Par ailleurs, 2021 verra l'intégration dans le périmètre d'exploitation de la Régie de la commune de ROZERIEULLES. Le processus de transfert du fichier clients et des différents équipements et installations, en prévision de la date du 1^{er} juillet, a été initié dès le début de l'année. L'ensemble des abonnés et usagers en seront dûment informés courant mai.

Cette stratégie d'ensemble, construite et cohérente, qui a permis d'identifier et de caractériser très précisément les enjeux de la Régie, en terme de ressources, de sécurisation interne et de pérennisation du patrimoine, a retenu l'attention des partenaires et institutions. Ainsi, plusieurs opérations réalisées en 2020 ou inscrites au budget 2021 sont accompagnées financièrement par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse. Les crédits du Plan de Relance ont également pu être mobilisés. Enfin, un partenariat avec la Banque des Territoires a été noué en 2020, permettant d'abonder les recettes d'investissements de la Régie à un taux très attractif et sécurisé.

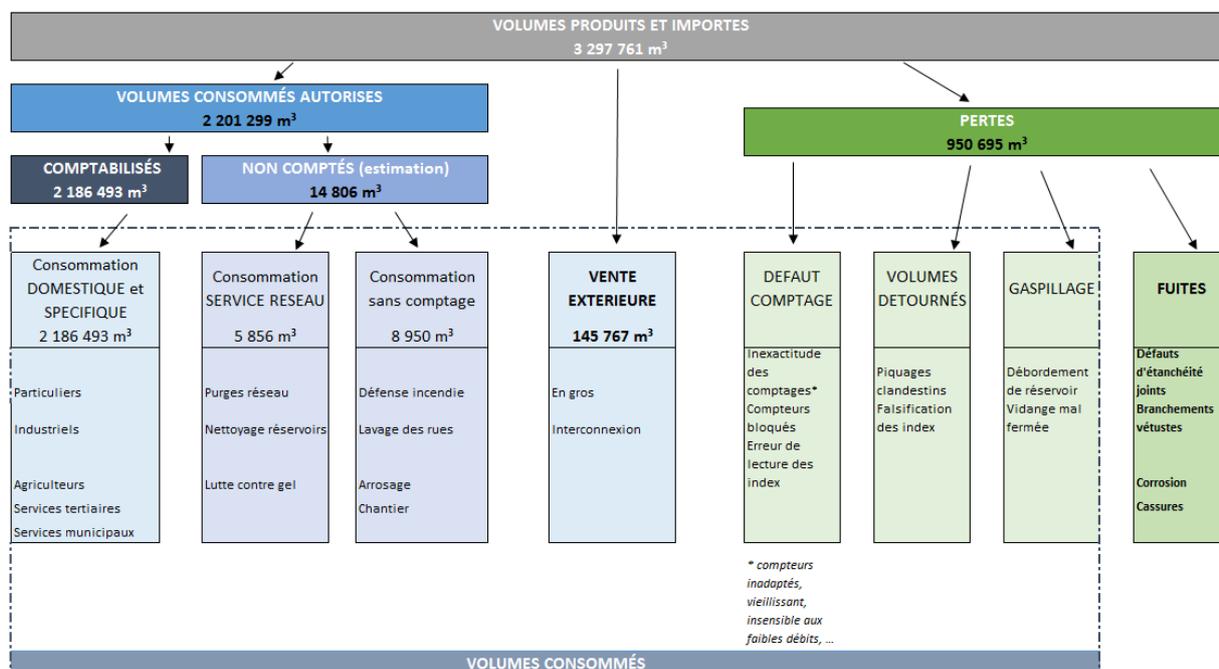
7. Service de Montigny

7.1 Synthèse des flux des volumes

Pour l'année 2020, **3 281 301 m³** ont été produits. Les volumes produits sont stables par rapport à l'année 2019 (+ 0.24%). Toutefois, le fait marquant réside dans l'inversion des parts respectives de chacune des deux ressources dans la production totale (48% pour Montvaux contre 54% l'année dernière, en baisse constante depuis 2018). Cette inversion traduit le fort impact de l'étiage 2020 sur la disponibilité de cette ressource.



Les volumes mis en distribution sont complétés par **16 460 m³** importés. La vente en gros d'eau exportées représente **145 767 m³**.



		2019	2020
Rendement du réseau de distribution (%) (A+B)/(C+D)		73,24 %	71,17 %
Volume consommé autorisé 366 jours (m ³)	A	2 277 340	2 201 299
Volume vendu à d'autres services (m ³)	B	123 459	145 767
Volume produit (m ³)	C	3 264 347	3 281 301
Volume acheté à d'autres services (m ³)	D	13 771	16 460

		2019	2020
Indice linéaire des volumes non comptés (m³/km/j) (A-B)/(L/1000)/366		8,51	9,61
Volume mis en distribution (m ³)	A	3 154 659	3 151 994
Volume comptabilisé 366 jours (m ³)	B	2 264 350	2 186 493
Longueur de canalisation de distribution (ml)	L	286 748	274 388

		2019	2020
Indice linéaire de pertes en réseau (m³/km/j) (A-B)/(L/1000)/366		8,38	9,47
Volume mis en distribution (m ³)	A	3 154 659	3 151 994
Volume consommé autorisé 366 jours (m ³)	B	2 277 340	2 201 299
Longueur de canalisation de distribution (ml)	L	286 748	274 388

		2019	2020
Indice linéaire de consommation (m³/km/j) (A+B)/(L/1000)/366		22,94	23,37
Volume consommé autorisé 366 jours (m ³)	A	2 277 340	2 201 299
Volume vendu à d'autres services (m ³)	B	123 459	145 767
Longueur de canalisation de distribution (ml)	L	286 748	274 388

Le rendement du service de Montigny marque un léger recul par rapport à 2019. Ceci s'explique par le cumul d'une baisse des volumes comptabilisés au compteur des abonnés, que la hausse des volumes vendus aux services voisins ne compense pas, et de l'augmentation des volumes de pertes (+9%) liées aux fuites sur réseau (voir pages 22 et 23). L'impact de la fermeture des activités économiques non essentielles du fait de la crise sanitaire COVID19 a toutefois été amorti par la résidentialisation de nombreux salariés et étudiants.

7.2 Les installations de production et de stockage

a. La maintenance des installations

En 2020, les opérations de nettoyage des réservoirs se sont déroulées aux dates suivantes :

Réservoirs	Date des nettoyages	Volumes utilisés (m ³)
Blory	22/04/2020	200
Châtel (400) - cuve droite	26/05/2020	130
Marly 500	28/05/2020	200
Bâche Marly (1)	28/05/2020	50
Marly 1000	07/07/2020	210
Augny – cuve gauche	09/07/2020	30
Grange-le-Mercier	28/07/2020	600
Saint-Ladre	29/07/2020	170
Haut-Rhône	21/10/2020	150
Marieulles cuve gauche	02/11/2020	40
Châtel cuve gauche	09/12/2020	500
Châtel cuve droite	22/12/2020	500
Total		2 540

Exceptionnellement, les 3 cuves restantes ont été nettoyées début 2021, à savoir Châtel 400 cuve gauche, Augny cuve droite et la bâche 2 de Marly.

S'agissant des opérations de maintenance et d'entretien des ouvrages, les équipements suivants ont été remplacés par les équipes de la Régie :

- ◆ Remplacement de la ventilation du local chlore – station de reprise R1 - le 01/04/2020
- ◆ Interventions sur les armoires de puissance (changement câbles et sectionneur porte fusible) – station de reprise R3 - les 24/06/2020 et 20/07/2020
- ◆ Remplacement des roulements du moteur du puits 15 - station de reprise R1 - le 26/08/2020
- ◆ Remplacement des roulements du moteur du puits 12 – station de reprise R1 - le 24/12/2020
- ◆ Remplacement de la pompe de forage vers Augny - station de reprise R2 - le 19/02/2020
- ◆ Remplacement du compteur de production – station de reprise R3 - le 06/05/2020
- ◆ Remplacement de la sonde de niveau - réservoir de Marly - le 05/06/2020
- ◆ Remplacement de la sonde de niveau - réservoir d'Augny - le 10/07/2020

b. La consommation de réactifs et le bilan énergétique

Pour l'année 2020, 2 352 kg de réactifs ont été utilisés soit 48 bouteilles de chlore de 49 kg chacune mises en œuvre avant distribution.

Détail des puissances électriques consommées par unité de production

	2018	2019	2020
CAPTAGE DE LA VALLEE DE MONTVAUX A CHÂTEL-SAINT-GERMAIN			
Heure pointe (kWh)	23 764	32 672	27 274
Heure pleine (kWh)	335 257	312 667	293 133
Heure creuse (kWh)	299 621	282 684	261 981
Energie consommée (kWh)	658 642	628 023	582 388
Volume pompé (m ³)	1 869 779	1 759 879	1 596 203
Consommation spécifique (kWh/m ³)	0,35	0,36	0,36
CAPTAGE DE MAISON ROUGE A MOULINS-LES-METZ			
Heure pointe (kWh)	9 708	7 888	8 629
Heure pleine (kWh)	597 325	707 921	651 346
Heure creuse (kWh)	554 723	497 357	530 974
Energie consommée (kWh)	1 161 756	1 213 166	1 190 949
Volume pompé (m ³)	1 224 575	1 495 525	1 685 068
Consommation spécifique (kWh/m ³)	0,95	0,81	0,71

c. Les travaux

Investissements réalisés sur les installations de production et de stockage :

Les principaux travaux de renouvellement des équipements ont concerné le site de Maison Rouge, pour l'année 2020.

Ainsi, le renouvellement des cellules Haute Tension et de l'un des deux transformateurs permettant l'alimentation électrique en entrée de site de production a été réalisé avec succès du 4 au 7 février 2020. Cette intervention a été confiée à l'entreprise Eiffage Energie Service – CLEMESSY, en partenariat avec l'URM. Elle a permis de sécuriser durablement l'alimentation électrique du site, tout en proposant du matériel de nouvelle génération.

Une intervention similaire sera réalisée en 2021 sur les cellules Haute Tension de la Sablière.

En complément de cette intervention électrique conséquente, l'ensemble des disjoncteurs des armoires de la station de reprise R1 ont été remplacés.

En parallèle, la pompe située dans le puits de reprise R2, dédiée à la desserte de la commune d'Augny, a été renouvelée le 20 février 2020.

Enfin, l'ensemble des chlorations du site de production de Maison Rouge a été mis aux normes. En particulier, des armoires de chlore normalisées ont été posées sur la station de reprise R1, R2 et R3.



Avant



Après

Cellule Haute Tension

Par ailleurs, au droit du franchissement de la canalisation d'amenée DN400 sous l'autoroute A31, une pièce hydraulique permet la jonction entre les deux types de matériaux de la conduite à cet endroit. Cette pièce a également pour fonction d'amortir les dilatations saisonnières et les vibrations de l'axe routier. Ce soufflet est un élément de fragilité et a subi 2 ruptures franches à intervalle proche. Il a donc été décidé de le modifier et le remplacer par un équipement hydraulique de nouvelle génération acceptant des mouvements dans les 3 dimensions. Pour ce faire, il a fallu élargir le regard de visite et procéder à différentes adaptations préparatoires, avant la mise en œuvre définitive qui est intervenue début 2021.

7.3 Le réseau d'eau potable

a. L'exploitation

Les canalisations sont en majorité en fonte. La durée de vie de ces conduites est estimée entre 60 et 80 ans, selon les conditions initiales et les interactions extérieures.

D'une manière générale, le réseau d'eau du service est vieillissant. Presque la moitié du linéaire a plus de 45 ans.

Au sein des missions de la Régie de l'eau de Metz Métropole, l'entretien et la maintenance du réseau constitue un élément central. Les tâches d'entretien font l'objet d'une programmation annuelle, visant d'une part au contrôle des équipements de réseau et d'autre part à la réalisation de campagnes de recherche de fuites.

En 2020, des campagnes de recherches de fuite ont été effectuées sur les communes suivantes :

- ◆ Augny : en mai, août et décembre
- ◆ Châtel-Saint-Germain : en janvier, mai et septembre

- ◆ Marly : en janvier, février, mai, juin, novembre et décembre
- ◆ Montigny-lès-Metz : en janvier, mars, juillet, octobre, novembre et décembre
- ◆ Moulins-lès-Metz : en mars, mai et juillet
- ◆ Scy-Chazelles : en février et septembre

Ces campagnes ont permis de détecter et réparer **86 fuites sur branchements et 38 fuites sur conduites**.

Le nombre de fuites réparées en 2020, en particulier sur les branchements, est en forte hausse par rapport à 2019. Ce constat s'explique d'une part du fait de facteurs climatiques. En effet, la sécheresse impacte la stabilité des sols qui contraignent des réseaux déjà vieillissants. D'autre part, la mise en place effective de la sectorisation, avec une remontée en temps réel sur la supervision, le déclenchement régulier de campagnes de recherche de fuites systématiques, ainsi que la réactivité des équipes, ont permis une action plus efficace pour détecter et réparer les casses sur le réseau.

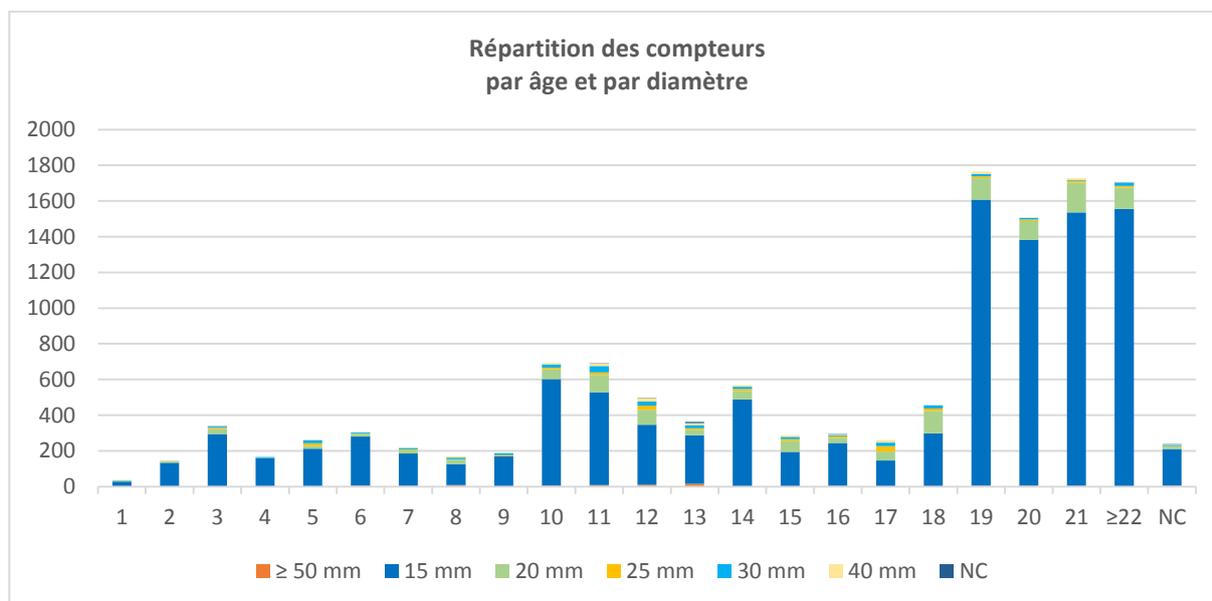
La Régie a procédé aux interventions et renouvellements suivants :

Ville	Nature	Nombre
Augny	Renouvellement collier et vannette	1
Augny	Renouvellement complet du branchement et regard	1
Châtel-Saint-Germain	Contrôle bouche à clé	1
Châtel-Saint-Germain	Remise en état tige	1
Châtel-Saint-Germain	Renouvellement complet du branchement	1
Châtel-Saint-Germain	Renouvellement poteau incendie	4
Châtel-Saint-Germain	Renouvellement robinet vanne	2
Jouy-aux-Arches	Remise en état poteau incendie	5
Jouy-aux-Arches	Renouvellement collier et vannette	1
Marly	Contrôle bouche à clé	4
Marly	Contrôle poteau incendie	2
Marly	Remise en état poteau incendie	2
Marly	Remise en état tige	5
Marly	Renouvellement complet du branchement	21
Marly	Renouvellement bouche de lavage	4
Montigny-lès-Metz	Contrôle bouche à clé	5
Montigny-lès-Metz	Mise à niveau bouche à clé	3
Montigny-lès-Metz	Remise en état tige	1
Montigny-lès-Metz	Renouvellement regard compteur	1
Montigny-lès-Metz	Renouvellement bouche de lavage	1
Montigny-lès-Metz	Renouvellement collier et vannette	1
Montigny-lès-Metz	Renouvellement complet du branchement	12
Montigny-lès-Metz	Renouvellement partiel du branchement	1
Moulins-lès-Metz	Contrôle bouche à clé	2
Moulins-lès-Metz	Mise à niveau bouche à clé	1
Moulins-lès-Metz	Renouvellement bouche de lavage	1
Moulins-lès-Metz	Renouvellement complet du branchement	4
Moulins-lès-Metz	Renouvellement poteau incendie	2
Scy-Chazelles	Renouvellement complet du branchement	7
Scy-Chazelles	Renouvellement regard compteur	1

EN RESUME	2019	2020
Nombre de renouvellement de branchements effectués	59	47
Nombre de remplacement de bouches de lavage	5	6
Nombre de contrôles et remise en état de poteaux d'incendie	14	15
Autres interventions d'exploitation réseau	61	30
Nombre d'intervention total	139	98

b. Les compteurs

Renouvellement des compteurs	2018	2019	2020
Nombre de compteurs	12 779	12 885	12 926
Nombre de compteurs remplacés	127	37	62
Taux de compteurs remplacés	1 %	0,3 %	0,5 %

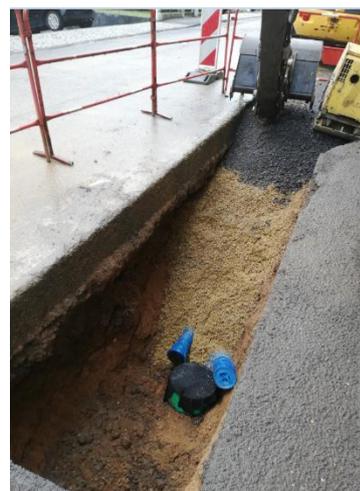


c. Les travaux neufs

Pour compte de tiers :

Les services de la Régie ont également réalisé des travaux neufs dont 32 branchements et 2 raccordements, voici le détail :

Date	Adresse	Nature	Nbre
02/01/20	Augny - rue du 31 Août 2012	Branchement neuf	1
06/01/20	Augny - Plateau de Frescaty	Branchement neuf	1
08/01/20	Augny - rue du Bois d'Orly	Branchement neuf	1
06/02/20	Marly - 32 rue de l'Etang	Branchement neuf	1
11/03/20	Augny - 21 rue de l'Eglise	Branchement neuf	1
12/03/20	Marly - rue Marthe Cohn	Branchement neuf	1
03/06/20	Montigny-lès-Metz - rue des Volontaires	Raccordement neuf	1
20/06/20	Augny - 1 quartier de l'Aérogare	Branchement neuf	1
01/07/20	Moulins-lès-Metz - Waves	Branchement neuf	1
09/07/20	Montigny-lès-Metz - 151 Chemin de Blory	Branchement neuf	1
16/07/20	Scy-Chazelles - rue des SORBIERS	Branchement neuf	1
18/07/20	Augny - 5 bis rue des Bejattes	Branchement neuf	1
18/07/20	Marly - 7 rue de Bourgogne	Branchement neuf	1
18/07/20	Moulins-lès-Metz - 4 allée du Château	Branchement neuf	1
27/08/20	Augny - 16 rue d'Orly	Branchement neuf	4
27/08/20	Moulins-lès-Metz - 4 allée du Château	Branchement neuf	1
25/09/20	Montigny-lès-Metz - rue du Mont-Cassin	Branchement neuf	1
13/10/20	Augny - rue Saint-Blaise (lot 1 et 2)	Branchement neuf	2
13/10/20	Augny - rue Saint-Blaise (lot 3 et 4)	Branchement neuf	2
15/10/20	Augny - réservoir de Frescaty	Raccordement neuf	1
06/11/20	Marly - avenue du Ruisseau	Branchement neuf	5
25/11/20	Moulins-lès-Metz - rue du Baoeton	Branchement neuf	1
27/11/20	Montigny-lès-Metz - rue de Nomeny	Branchement neuf	1
02/12/20	Montigny-lès-Metz - rue de Nomeny	Branchement neuf	1
14/12/20	Montigny-lès-Metz -25 bis rue Saint-André	Branchement neuf	1



Montigny-lès-Metz rue des Volontaires

Pour l'amélioration du réseau de distribution :

En parallèle de ces travaux réalisés pour le compte de particuliers ou aménageurs, la Régie a entrepris de renouveler plusieurs tronçons de canalisation de distribution. Le choix des linéaires concernés est effectué selon deux logiques :

- L'accompagnement du programme de requalification de chaussée mis en œuvre par Metz Métropole ou de réfection de réseaux entrepris par un autre concessionnaire : dans ce cas, la Régie analyse la criticité de la conduite et décide ou pas de procéder à son renouvellement avant la réfection de la chaussée
- Une démarche patrimoniale, croisant les facteurs de criticité de la conduite (âge, diamètre, matériaux) et l'historique de fuites.

Pour le service de Montigny, les linéaires renouvelés en 2020 sont les suivants :

- Rue des Volontaires à Montigny-lès-Metz : ces travaux ont démarré le 7 mai pour être réceptionnés le 8 juin 2020. 175 ml de canalisation ont été renouvelés en fonte ductile de diamètre 100 mm, ainsi que 7 branchements
- Impasse des Camélias à Marly : ces travaux ont démarré le 3 novembre pour être réceptionnés le 24 novembre 2020. 60 ml de canalisation ont été renouvelés en fonte ductile de diamètre 60 mm, ainsi que 7 branchements
- Démarrage des travaux sur une partie de la rue de la Gare à Marly, en concertation avec GRDF.

d. L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau		Barème	Valeur ICGPR
Code VP	Partie A : Plan des réseaux (15 points)		
VP.236	Existence d'un plan des réseaux	10	10
VP.237	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
Code VP	Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)		
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	-	OUI
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.	-	97,65%
VP.240	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres	-	OUI
Combinaison des variables VP238, VP239 et VP240	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	15
VP.241	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	15
	Total Parties A et B	45	45
Code VP	Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)		
VP.242	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	10
VP.243	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
VP.244	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	10
VP.245	Inventaire caractéristiques compteurs et références carnet métrologique	10	10
VP.246	Inventaire secteurs de recherche de pertes eau	10	10
VP.247	Localisation des autres interventions	10	10
VP.248	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	10
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux	5	5
	Total:	120	110

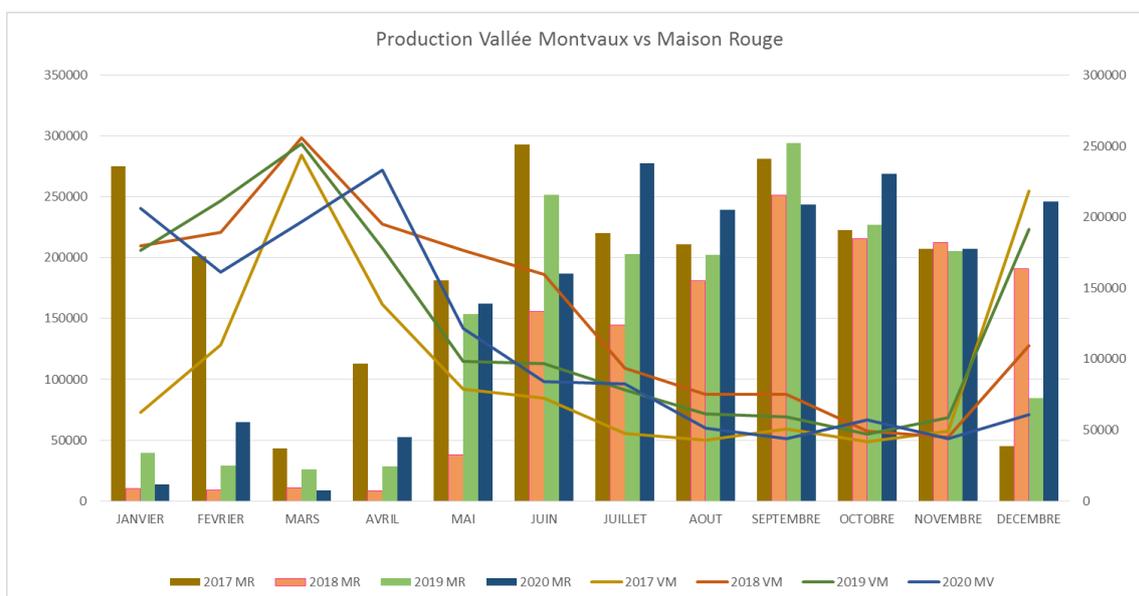
7.4 L'analyse de l'eau

Sources de la Vallée de Montvaux

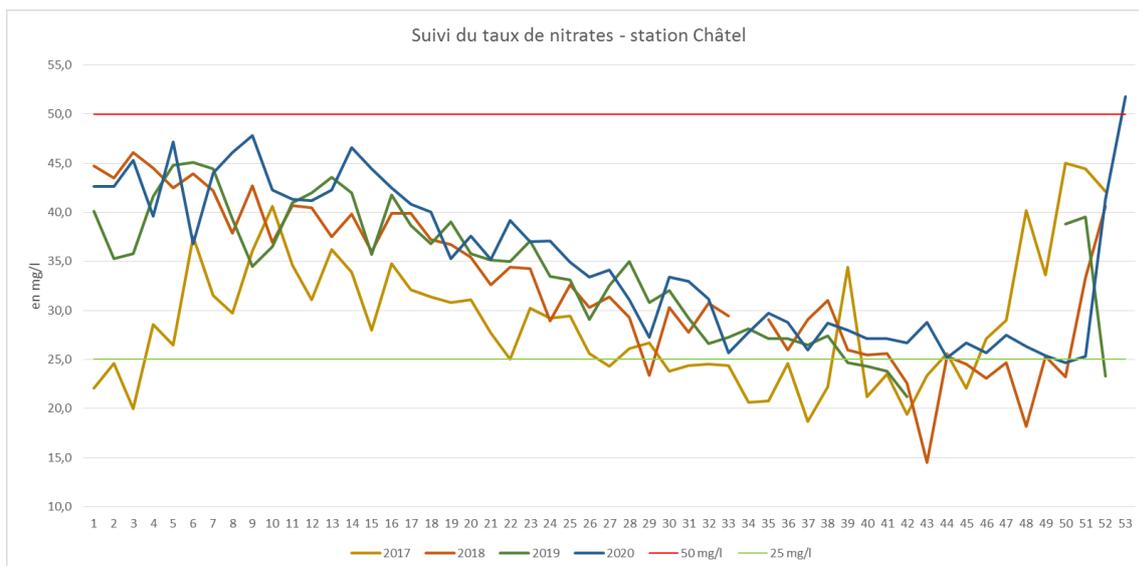
En ce qui concerne le ruisseau de Montvaux, en référence à l'article 3, 2^{ème} alinéa de l'arrêté de DUP du 3 juin 1987, le débit mesuré à la station du lavoir à Châtel-Saint-Germain doit être égal à la moitié du débit total prélevé sur les quatre captages de la Vallée de Montvaux.

Les sources de la Vallée de Montvaux sont très sensibles aux variations saisonnières. Cette année, le débit d'étiage a été enregistré à 1 741 m³/j. Le débit le plus faible connu est de 1 450 m³/j, relevé en 1996.

Le graphe ci-dessous permet de constater que les ressources de la vallée de Montvaux (courbe bleue) n'ont pas été reconstituées à un niveau équivalent à celui des années précédentes sur l'hiver 2020. Elles se sont toutefois maintenues jusqu'au mois d'avril pour ensuite s'effondrer à partir de mai, conduisant à mobiliser la ressource de Maison Rouge (barre-graphe bleue) à des niveaux supérieurs à ceux des années antérieures, et ce jusqu'en décembre. L'impact de la sécheresse de cette année est flagrant.



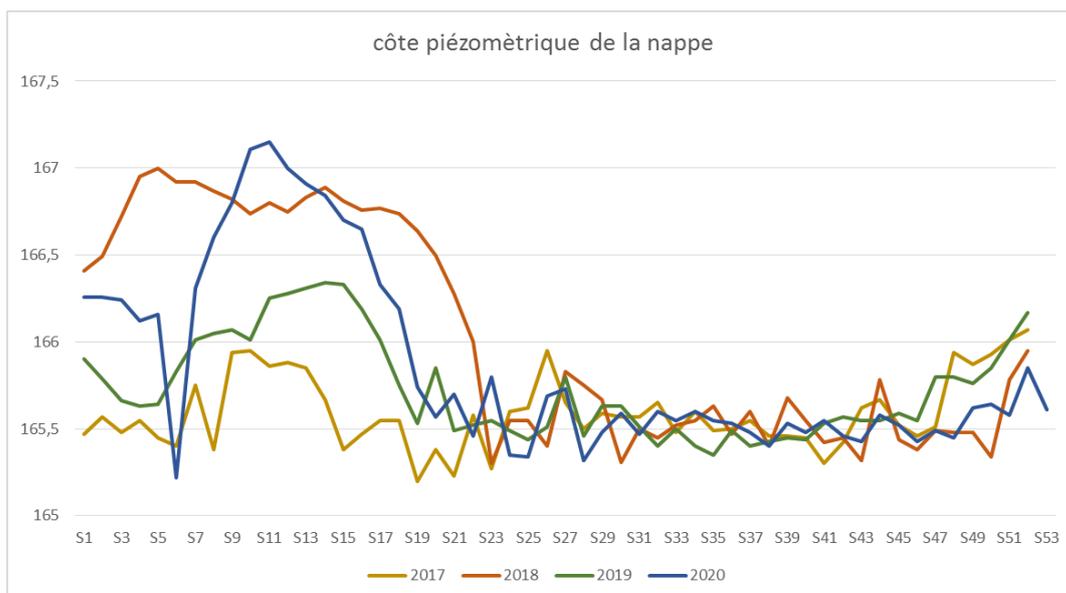
D'un point de vue qualitatif, les sources de la Vallée de Montvaux sont de très bonne qualité microbiologique et physicochimique. Toutefois, on note depuis plusieurs années une tendance à la hausse du paramètre nitrate en eau brute, sans toutefois, au niveau de la station de production constater un dépassement de la limite de qualité en distribution. Ce paramètre a été mis sous une surveillance plus attentive, ce d'autant plus que le paramètre nitrate a atteint sur fin décembre et lors du 1^{er} trimestre 2021 des niveaux proches de la limite de qualité. Des échanges avec l'Agence Régionale de Santé, la Direction Départementale des Territoires de la Moselle et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse ont été initiés.



Champ captant de Maison Rouge

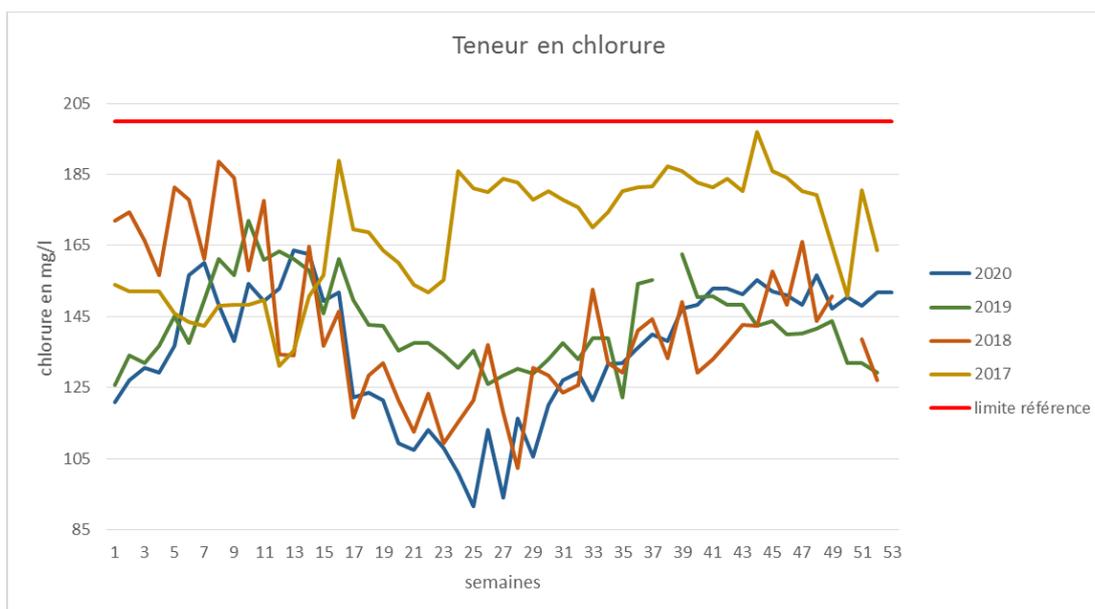
S'agissant de la seconde ressource en eau brute de la Régie, aucun problème significatif d'un point de vue quantitatif n'est actuellement rencontré, du fait de la disponibilité de la nappe alluviale de la Moselle. Le comportement de cette nappe alluviale est suivi par un relevé régulier des piézomètres qui équipent la zone de Maison Rouge (courbe bleue sur le graphe ci-dessous).

En cas de rabattement important, la nappe est soutenue par une réalimentation artificielle. Ce soutien a nécessité en 2020 une injection de **947 115 m³**. L'eau injectée provient d'une sablière qui peut être réalimentée par le Canal de Jouy et/ou le Rupt de Mad. En 2020, l'achat d'eau en provenance de la Société Mosellane des Eaux a été ouvert la dernière semaine de juillet pour être fermé que début janvier 2021. **338 267 m³** ont été achetés.

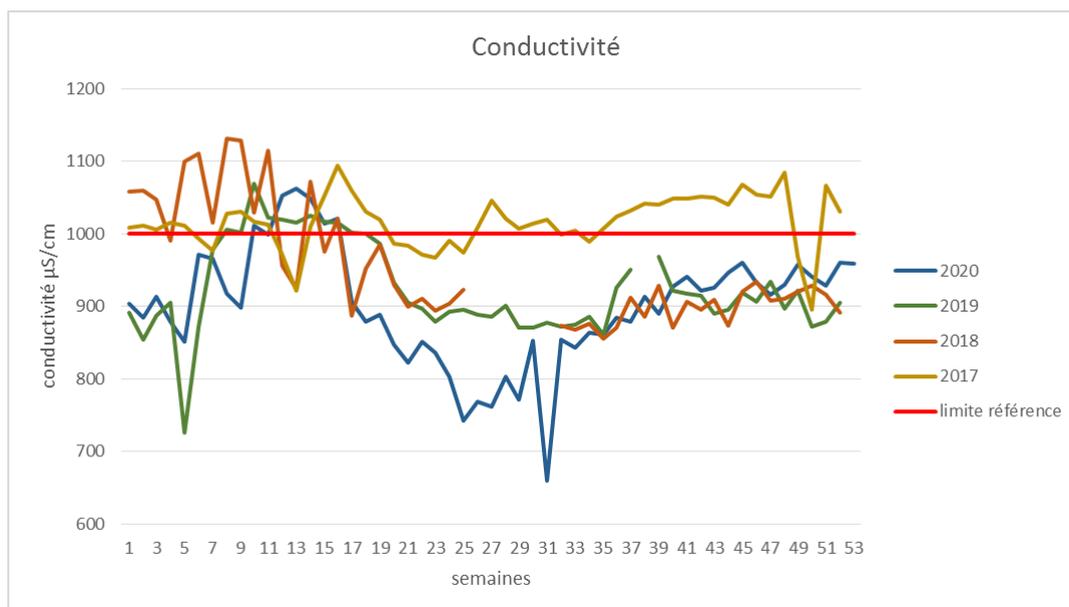


D'un point de vue qualitatif, la nappe alluviale de la Moselle est contrainte par le paramètre chlorure. Le mélange des différentes ressources et points d'approvisionnement, présentant chacune des qualités physicochimiques distinctes, permet toutefois de maintenir l'eau distribuée en dessous de cette limite de potabilisation fixée à 200 mg/l.

Pour l'année 2020, le graphique ci-dessous met en évidence une baisse significative de la valeur moyenne du paramètre chlorure (courbe bleue). Il conviendra de suivre cette évolution sur plusieurs années, afin de déterminer si celle-ci est structurelle ou liée à la conjoncture sanitaire 2020 qui a pu impacter la production des soudières.



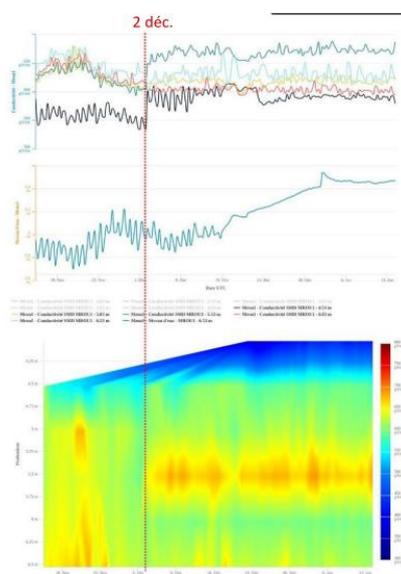
La forte baisse du paramètre chlorure sur l'année 2020 mentionnée ci-dessus a eu un impact direct sur le taux de conductivité moyen de l'eau produite sur le site de Maison Rouge, comme le démontre le graphique ci-dessous. Pour rappel, ce paramètre conduit à une détérioration prématurée des équipements de pompage et des canalisations de distribution.



L'étude de vulnérabilité de la nappe alluviale de la Moselle vis-à-vis du paramètre chlorure débutée en septembre 2019 a pour but de mieux comprendre le fonctionnement de la nappe et la circulation des chlorures en fonction de la saison et des apports des différentes qualités d'eau. Dans ce cadre, 7 piézomètres ont été implantés :

- 4 sur le champ captant en lui-même
- 1 auprès de la Sablière
- 1 sur le champ captant Sud exploité par la Société Mosellane des Eaux
- 1 sur la nappe du Canal de Jouy

Ces différents capteurs mesurent la teneur en chlorure sur toute leur hauteur, soit une mesure jusqu'à 8m de profondeur, dans les différents types d'eau souterraines qui alimentent la nappe du champ captant. Ces mesures en continu sont complétées par des prélèvements effectués en décembre 2019 et en juin 2020. Ceux-ci visent à analyser la signature isotopique de ces différents types d'eau, en fonction du facteur de dilution de la nappe (nappe haute / nappe basse) et de la saisonnalité. Ce réseau de surveillance restera en place pendant 18 mois.



Piézomètre implanté et premières remontées de mesure de conductivité

EN RESUME

Au total, le prélèvement annuel est de **3 281 301 m³** sur les deux stations de production.

Suivi analytique réglementaire

L'eau de la Vallée de Montvaux comme celle de Maison Rouge est traitée, à titre préventif, au chlore à des taux variant selon la qualité des ressources.

Le suivi analytique réalisé par l'A.R.S. n'a relevé aucun dépassement de limites de qualité sur les deux unités de distribution (UDI) de Montigny et a déclaré l'eau d'excellente qualité bactériologique et conforme aux exigences réglementaires pour les paramètres physico-chimiques, les substances indésirables, les substances toxiques et les pesticides.

	Concentration moyenne	Concentration maximum
Dureté de l'eau (°F)		
UDI 1	29,42	30,60
UDI 2	29,44	35,10
Nitrates (mg/l - Cmax =50mg/l)		
UDI 1	32,62	43,10
UDI 2	18,78	44,30
Conductivité (µS/cm - Cmax =1100 µS/cm)		
UDI 1	583,33	626,00
UDI 2	779,50	950,00

La Régie a effectué des analyses bactériologiques sur le réseau, un suivi algal, notamment des cyanophycées et de la microcystine, sur la Sablière de réalimentation, et des analyses physico-chimiques sur le réseau de distribution.

Non-conformités aux références de qualités :

	Paramètres microbiologiques		Paramètres physico-chimiques	
	Nb prélèvements conformes	Nb prélèvements non conformes	Nb prélèvements conformes	Nb prélèvements non conformes
Production	17	0	13	4
Distribution	83	0	83	0
Nombre total de prélèvements	100	0	96	4

- ◆ 2 prélèvements du 20/03/2020 (Montigny-lès-Metz et Moulins-lès-Metz) : eau d'alimentation ne satisfaisant pas le paramètre équilibre calcocarbonique d'où une eau présentant un caractère incrustant et susceptible de provoquer des dépôts dans les conduites
- ◆ Prélèvement du 19/08/2020 (Montigny-lès-Metz) : eau d'alimentation ne satisfaisant pas à la référence de qualité réglementaire pour le paramètre température de l'eau
- ◆ prélèvements du 14/10/2020 (Moulins-lès-Metz) : eau d'alimentation ne satisfaisant pas le paramètre équilibre calcocarbonique d'où une eau présentant un caractère incrustant et susceptible de provoquer des dépôts dans les conduites

7.5 Les indicateurs réglementaires

Ils fixent les objectifs du service de l'eau potable afin de permettre une gestion rigoureuse.

INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES		2019	2020
[D101.0]	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	42 875	43 125
[D102.0]	Prix du service de l'eau au m ³ TTC	3,07 €/m ³	3,20 €/m ³
[D151.0]	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	2 j	2 j
INDICATEURS DE PERFORMANCE		2019	2020
[P101.1]	Taux de conformité des prélèvements microbiologiques	100 %	100 %
[P102.1]	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques	93 %	100 %
[P103.2]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	100	110
[P104.3]	Rendement du réseau de distribution	73,24 %	71,17 %
[P105.3]	Indice linéaire des volumes non comptés	8,51 m ³ /jour/km	9,61 m ³ /jour/km
[P106.3]	Indice linéaire de pertes en réseau	8,38 m ³ /jour/km	9,47 m ³ /jour/km
[P110.3]	Indice linéaire de consommation sur le réseau	22,94 m ³ /jour/km	23,37 m ³ /jour/km
[P107.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	En cours de mise à jour	En cours de mise à jour
[P108.3]	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	73,61 %	74,42 %
[P109.0]	Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	0	34
[P109.0]	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	0 €	1 279,39 €
[P151.1]	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	2,13 u/1000 abonnés	12,50 u/1000 abonnés
[P152.1]	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100 %	100 %
[P153.2]	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0,87	0,82
[P154.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	4,00 %	2,37 %
[P155.1]	Taux de réclamations	2,21 u/1000 abonnés	2,96 u/1000 abonnés

7.6 Les autres chiffres clés

L'EFFICACITE DE LA PRODUCTION ET DE LA DISTRIBUTION	2019	2020
Volume produit	3 264 347 m ³	3 281 301 m ³
Volume acheté à d'autres services d'eau potable	13 771 m ³	16 460 m ³
Volume d'eau brute acheté	389 351 m ³	338 267 m ³
Volume de service du réseau	12 990 m ³	14 806 m ³
Volume consommé autorisé année entière	2 277 340 m ³	2 201 299 m ³
Volume vendu à d'autres services d'eau potable	123 459 m ³	145 767 m ³
Production journalière moyenne d'eau potable	8 643 m ³ /j	8 965 m ³ /j
LE PATRIMOINE	2019	2020
Linéaire de canalisations (Km)	286,75	274,39*
Nombre de branchements	12 123	12 173
Nombre d'appareils publics	376	884*
Nombre de compteurs	12 885	12 926
LES ABONNES ET LEUR CONSOMMATION D'EAU	2019	2020
Nombre d'abonnés	12 693	12 797
Volume vendu selon le décret	2 134 988 m ³	2 253 150
Consommation moyenne	145 hab/j	139 l/hab/j

* Mise à jour de la cartographie

8. La Maxe

8.1 Synthèse des flux des volumes

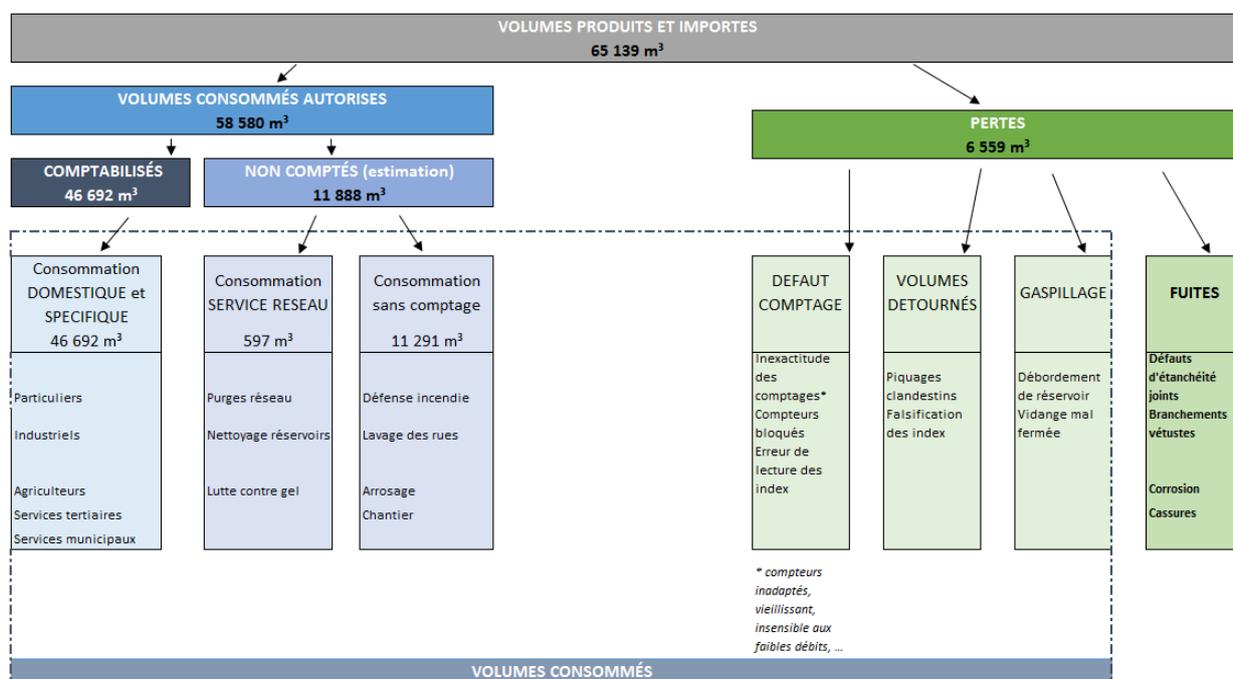
Les volumes mis en distribution sont exclusivement constitués des **65 139 m³** importés, en provenance de l'achat d'eau auprès du Syndicat des Eaux de la Régie Messine.

En novembre 2019, la Régie a posé une tête émettrice sur ce compteur d'achat d'eau afin de permettre un suivi en continu des volumes échangés, par l'intermédiaire du système informatique de supervision. Ce suivi a été complété par le remplacement et l'équipement d'un compteur de sectorisation en entrée de la Zone d'Activités Economiques, le 28 mai 2020.



Usine de production d'eau potable de Saint Eloy

Synthèse des flux de volumes



L'unité de distribution de La Maxe a été très fortement impactée en 2020 par la présence importante de communautés de Gens du Voyage, près du stade, puis sur la zone d'activités économiques. L'équipement d'un compteur télégréré en entrée de zones d'activités a permis d'estimer ces volumes consommés à **10 711 m³** sur l'année.

		2019	2020
Rendement du réseau de distribution (%) (A+B)/(C+D)		85,60 %	89,93 %
Volume consommé autorisé 366 jours (m ³)	A	43 409	58 580
Volume vendu à d'autres services (m ³)	B	0	0
Volume produit (m ³)	C	0	0
Volume acheté à d'autres services (m ³)	D	50 712	65 139

		2019	2020
Indice linéaire des volumes non comptés (m³/km/j) (A-B)/(L/1000)/366		2,34	5,24
Volume mis en distribution (m ³)	A	50 712	65 139
Volume comptabilisé 366 jours (m ³)	B	42 519	46 692
Longueur de canalisation de distribution (ml)	L	9 585	9 618

		2019	2020
Indice linéaire de pertes en réseau (m³/km/j) (A-B)/(L/1000)/366		2,09	1,86
Volume mis en distribution (m ³)	A	50 712	65 139
Volume consommé autorisé 366 jours (m ³)	B	43 409	58 580
Longueur de canalisation de distribution (ml)	L	9 585	9 618

		2019	2020
Indice linéaire de consommation (m³/km/j) (A+B)/(L/1000)/366		12,41	16,64
Volume consommé autorisé 366 jours (m ³)	A	43 409	58 580
Volume vendu à d'autres services (m ³)	B	0	0
Longueur de canalisation de distribution (ml)	L	9 585	9 618

8.2 Le réseau d'eau potable

a. L'exploitation

Jusqu'au 1^{er} avril 2020, l'entretien et les vérifications du réseau de La Maxe ont été réalisés par la Société Mosellane des Eaux, au titre de la poursuite d'un contrat de prestation de services en cours à date de création de la Régie.

Le contrôle des poteaux incendie les 5 et 6 mai 2020 a mis en évidence un manque de débit qui a été résolu par le nettoyage du filtre du stabilisateur de Saint-Eloy.

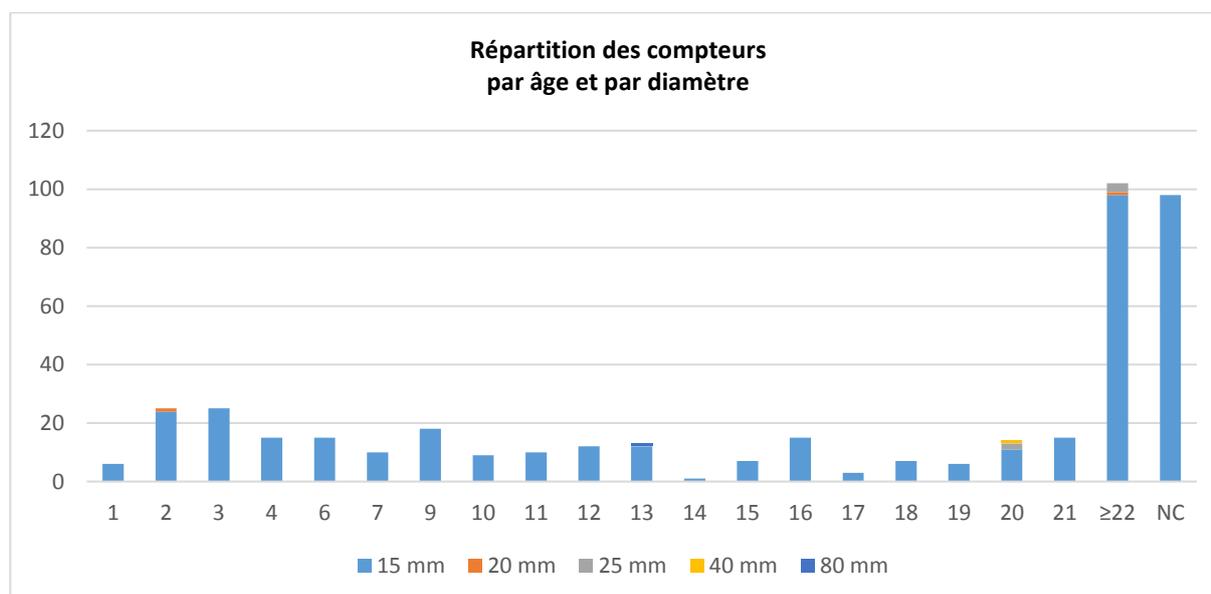
Par ailleurs, 4 campagnes de recherches de fuite ont été effectuées, par les équipes de la Régie, les 10/02/2020, 23/04/2020, 01/09/2020 et 19/11/2020. Ces campagnes ont permis de détecter **5 fuites sur branchements**, détaillées au tableau ci-dessous.

La Régie a également procédé aux interventions et renouvellements suivants :

Date	Adresse	Nature
16/01/2020	6 chemin derrière La Croix	Renouvellement regard
07/02/2020	37 rue des Chênevières	Pose regard compteur
14/02/2020	21 rue Principale	Échantillon canalisation
17/02/2020	15 rue Principale	Fuite branchement PEHD Ø25
28/02/2020	86-94 rue Principale	Renouvellement RV Ø 100 x 3
27/04/2020	CD153B	Mise à niveau bouche à clé
05/05/2020	9 A rue Principale	Renouvellement complet du branchement
10/07/2020	Sur l'ensemble de la commune	Enrobés
20/07/2020	104 rue des Pâquerettes	Fuite branchement
04/08/2020	7 rue des Tilleuls	Remise en état tige
28/08/2020	CD153B	Pose LS compteur
07/09/2020	CD153B	Traçage canalisation
13/10/2020	rue de l'Eglise	Pose barrière poteau incendie
20/11/2020	rue des Chênevières	Renouvellement poteau incendie
20/11/2020	2 rue de la Charmille	Fuite branchement PEHD Ø40

b. Les compteurs

Renouvellement des compteurs	2018	2019	2020
Nombre de compteurs	421	434	432
Nombre de compteurs remplacés	42	6	1
Taux de compteurs remplacés	10 %	1,4 %	0,23 %



c. Les travaux

Un branchement neuf a été réalisé le 22/10/2020 au 17 rue Principale.

Par ailleurs, dans le cadre du plan d'investissement sur les réseaux exploités par la Régie, il a été procédé au renouvellement d'une partie des réseaux de la **rue Principale**. Ces travaux ont été réalisés en coordination avec la Régie d'assainissement HAGANIS, la municipalité de La Maxe et le Conseil Départemental, gestionnaire de la voirie. Les travaux ont débuté le 30 juillet pour être réceptionnés le 6 octobre 2020. 383 ml ont été renouvelés en fonte ductile de diamètre 150 mm, ainsi que 19 branchements renouvelés complètement, 13 branchements repris en l'état sur la conduite et la création d'un branchement neuf.

En parallèle de ce chantier, un bouclage a été réalisé, rue des Mirabelliers, sur les deux canalisations en diamètre 150 mm situées de part et d'autre, afin de sécuriser le réseau et apporter une meilleure qualité d'eau distribuée.



Rue Principale

d. L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau		Barème	Valeur ICGPR
Code VP	Partie A : Plan des réseaux (15 points)		
VP.236	Existence d'un plan des réseaux	10	10
VP.237	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
Code VP	Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)		
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques		Oui
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.		100 %
VP.240	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres		Oui
Combinaison des variables VP238, VP239 et VP240	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	15
VP.241	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	15
Total Parties A et B		45	45
Code VP	Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)		
VP.242	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	0
VP.243	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
VP.244	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	10
VP.245	Inventaire caractéristiques compteurs et références carnet métrologique	10	10
VP.246	Inventaire secteurs de recherche de pertes eau	10	10
VP.247	Localisation des autres interventions	10	10
VP.248	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	10
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux	5	0
Total:		120	105

8.3 L'analyse de l'eau

La Régie achète pour l'alimentation en eau potable de la commune de La Maxe 100% de son eau à la Société Mosellane des Eaux, ce en provenance de l'usine de Saint-Eloy qui exploite la ressource du Champ Captant Nord, dans la nappe alluviale de la Moselle.

En 2020, l'autorité sanitaire n'a relevé aucun dépassement de limites de qualité sur l'unité de distribution (UDI) de La Maxe et a déclaré l'eau d'excellente qualité bactériologique, conforme aux exigences réglementaires pour les paramètres physico-chimiques, les substances indésirables, les substances toxiques et les pesticides.

	Paramètres microbiologiques		Paramètres physico-chimiques	
	Nb prélèvements conformes	Nb prélèvements non conformes	Nb prélèvements conformes	Nb prélèvements non conformes
Distribution	7	0	8	0
Nombre total de prélèvements	7	0	8	0

8.4 Les indicateurs réglementaires

Ils fixent les objectifs du service de l'eau potable afin de permettre une gestion rigoureuse.

INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES		2019	2020
[D101.0]	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	901	983
[D102.0]	Prix du service de l'eau au m ³ TTC	3,07 €/m ³	3,13 €/m ³
[D151.0]	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	2 j	2 j
INDICATEURS DE PERFORMANCE		2019	2020
[P101.1]	Taux de conformité des prélèvements microbiologiques	100 %	100 %
[P102.1]	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques	100 %	100 %
[P103.2]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	77	105
[P104.3]	Rendement du réseau de distribution	85,60 %	89,93 %
[P105.3]	Indice linéaire des volumes non comptés	2,34 m ³ /jour/km	5,24 m ³ /jour/km
[P106.3]	Indice linéaire de pertes en réseau	2,09 m ³ /jour/km	1,86 m ³ /jour/km
[P110.3]	Indice linéaire de consommation sur le réseau	12,41 m ³ /jour/km	16,64 m ³ /jour/km
[P107.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	En cours de mise à jour	En cours de mise à jour
[P108.3]	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	/	/
[P109.0]	Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	0	4
[P109.0]	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	0 €	31,58 €
[P151.1]	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	2,31 u/1000 abonnés	0 u/1000 abonnés
[P152.1]	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100,00 %	100,00 %
[P153.2]	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Sans objet	Sans objet
[P154.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	2,37 %	3,12 %
[P155.1]	Taux de réclamations	0,00 u/1000 abonnés	0,00 u/1000 abonnés

8.5 Les autres chiffres clés

L'EFFICACITE DE LA DISTRIBUTION	2019	2020
Volume acheté à d'autres services d'eau potable	50 712 m³	65 139 m³
Volume de service du réseau	890 m³	11 888 m³
Volume consommé autorisé année entière	43 409 m³	58 580 m³
Mise en distribution journalière moyenne d'eau potable	139 m³/j	178 m³/j

LE PATRIMOINE	2019	2020
Linéaire de canalisations (Km)	9,58	9,61
Nombre de branchements	423	428
Nombre d'appareils publics	31	27
Nombre de compteurs	434	432

LES ABONNES ET LEUR CONSOMMATION D'EAU	2019	2020
Nombre d'abonnés	432	432
Volume vendu selon le décret	44 672 m³	47 836 m³
Consommation moyenne	129 l/hab/j	130 l/hab/j

9. Féy

9.1 Synthèse des flux des volumes

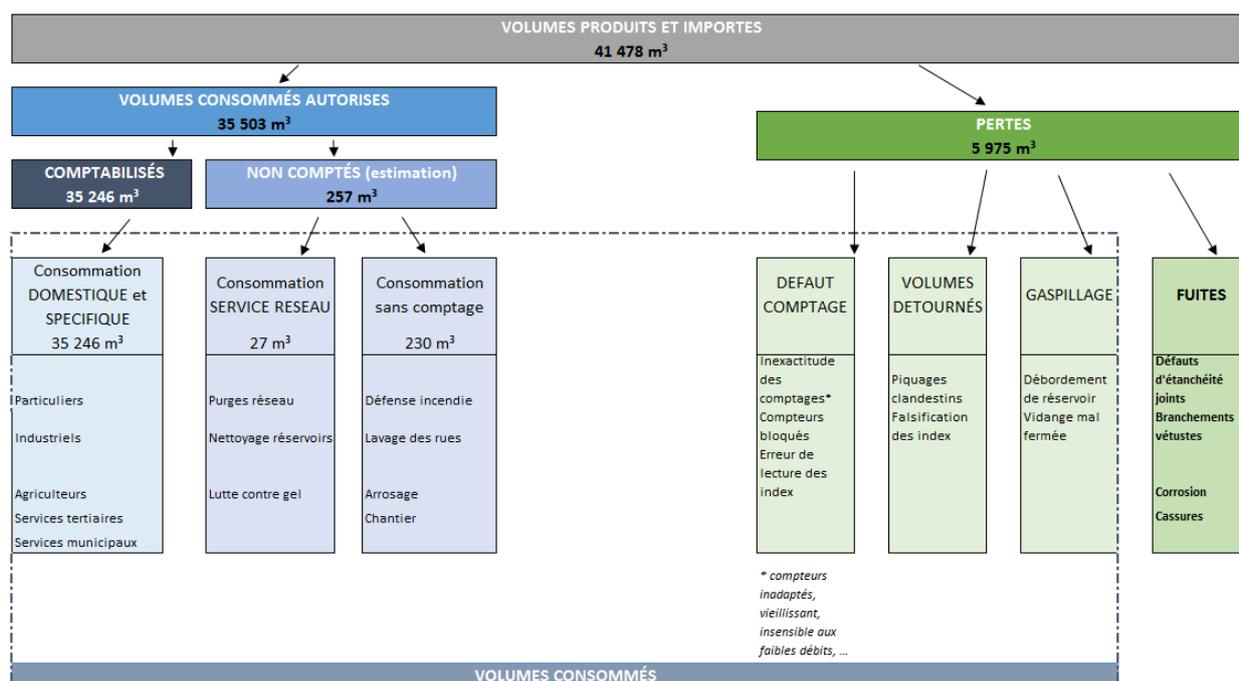
La commune de Féy ne disposant pas de ressource propre, les volumes mis en distribution sont constitués, d'une part, d'un achat d'eau auprès de la commune de Corny-sur-Moselle et, d'autre part, du refoulement d'Augny lui-même alimenté à 100% par le site de production de Maison Rouge. La part provenant des propres ressources de la Régie est en augmentation constante, avec pour objectif que celles-ci constituent l'alimentation principale de Féy en 2022 ; l'achat d'eau à Corny-sur-Moselle sera alors réduit au strict minimum sanitaire.

En 2020, **41 478 m³** ont été mis en distribution.



Réservoir de Féy

Synthèse des flux de volumes



		2019	2020
Rendement du réseau de distribution (%) (A+B)/(C+D)		85,30 %	85,60 %
Volume consommé autorisé 366 jours (m ³)	A	32 812	35 503
Volume vendu à d'autres services (m ³)	B	0	0
Volume produit (m ³)	C	0	18 851
Volume acheté à d'autres services (m ³)	D	38 464	22 627

		2019	2020
Indice linéaire des volumes non comptés (m3/km/j) (A-B)/(L+D)		1,56	2,01
Volume mis en distribution (m ³)	A	38 464	41 478
Volume comptabilisé 366 jours (m ³)	B	32 782	35 246
Longueur de canalisation de distribution (ml)	L	9 976	8 491*

		2019	2020
Indice linéaire de pertes en réseau (m3/km/j) (A-B)/(L/1000)/365		1,55	1,92
Volume mis en distribution (m ³)	A	38 464	41 478
Volume consommé autorisé 366 jours (m ³)	B	32 812	35 503
Longueur de canalisation de distribution (ml)	L	9 976	8 491*

		2019	2020
Indice linéaire de consommation (m3/km/j) (A+B)/(L/1000)/365		9,01	11,42
Volume consommé autorisé 366 jours (m ³)	A	32 812	35 503
Volume vendu à d'autres services (m ³)	B	0	0
Longueur de canalisation de distribution (ml)	L	9 976	8 491*

* la différence significative s'explique par une erreur d'extraction sur 2019 : le linéaire total avait intégré les canalisations hors service.

La commune de Féy comporte un abonné caractérisé par une consommation importante : il s'agit du site POKEYLAND, dont le branchement en eau potable a été réalisé en septembre 2019. La consommation relevée pour 2020 est de 1661 m³, correspondant à 4% de la consommation relevée sur l'ensemble de la commune.

9.2 Le réseau d'eau potable

a. L'exploitation

Deux campagnes de recherche de fuites ont été effectuées les 10/03/2020 et 25/11/2020, permettant d'identifier 2 fuites sur branchements. Elles sont détaillées dans le tableau ci-dessous.

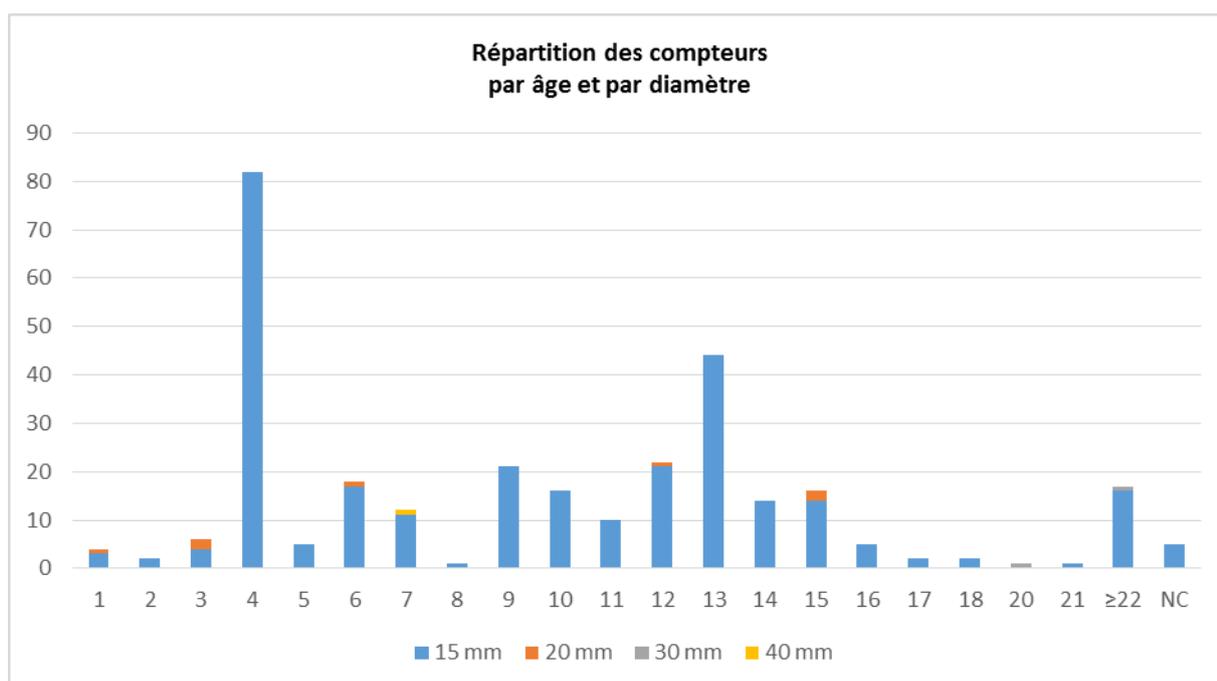
Par ailleurs, le nettoyage du réservoir de Féy, au titre de l'année 2020, a été effectué exceptionnellement le 21/01/2021, nécessitant l'utilisation de 10 m³ d'eau.

La Régie a également procédé aux interventions et renouvellements suivants :

Date	Adresse	Nature
11/02/20	rue de l'Eglise	Contrôle bouche à clé
11/02/20	Voie du Pont	Contrôle bouche à clé
26/11/20	rue de l'Abbé Marchal	Fuite branchement PEHD Ø25
26/11/20	11 rue de l'Abbé Marchal	Fuite branchement PEHD Ø40
15/12/20	7 rue des Acacias	Pose regard compteur

b. Les compteurs

Renouvellement des compteurs	2019	2020
Nombre de compteurs	304	312
Nombre de compteurs remplacés	4	0
Taux de compteurs remplacés	1,3 %	0



c. Les travaux

Les services de la Régie ont également réalisé des travaux, dont voici le détail :

Date	Adresse	Nature	Nbre
24/08/20	12 clos des Noyers	Renouvellement regard compteur	1
21/10/20	6 rue des Mirabelles	Renouvellement complet du branchement	1
16/12/20	rue des Chênes	Raccordement neuf	1



Pose canalisation



Raccordement

Rue des Chênes

d. L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau		Barème	Valeur ICGPR
Code VP	Partie A : Plan des réseaux (15 points)		
VP.236	Existence d'un plan des réseaux	10	10
VP.237	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
Code VP	Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)		
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques		Oui
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.		100 %
VP.240	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres		Oui
Combinaison des variables VP238, VP239 et VP240	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	15
VP.241	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	10
Total Parties A et B		45	40
Code VP	Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)		
VP.242	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	0
VP.243	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
VP.244	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	0
VP.245	Inventaire caractéristiques compteurs et références carnet métrologique	10	10
VP.246	Inventaire secteurs de recherche de pertes eau	10	10
VP.247	Localisation des autres interventions	10	10
VP.248	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	10
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux	5	0
Total:		120	90

9.3 L'analyse de l'eau

En 2020, l'autorité sanitaire n'a relevé aucun dépassement de limites de qualité sur l'unité de distribution (UDI) de Féy et a déclaré l'eau d'excellente qualité bactériologique, conforme aux exigences réglementaires pour les paramètres physico-chimiques, les substances indésirables, les substances toxiques et les pesticides.

	Paramètres microbiologiques		Paramètres physico-chimiques	
	Nb prélèvements conformes	Nb prélèvements non conformes	Nb prélèvements conformes	Nb prélèvements non conformes
Distribution	7	0	8	0
Nombre total de prélèvements	7	0	8	0

9.4 Les indicateurs réglementaires

Ils fixent les objectifs du service de l'eau potable afin de permettre une gestion rigoureuse.

INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES		2019	2020
[D101.0]	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	757	743
[D102.0]	Prix du service de l'eau au m ³ TTC	3,07 €uro/m ³	3,13 €uro/m ³
[D151.0]	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	2 j	2 j
INDICATEURS DE PERFORMANCE		2019	2020
[P101.1]	Taux de conformité des prélèvements microbiologiques	100 %	100 %
[P102.1]	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques	100 %	100 %
[P103.2]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	80	90
[P104.3]	Rendement du réseau de distribution	85,30 %	85,60 %
[P105.3]	Indice linéaire des volumes non comptés	1,56m ³ /jour/km	2,01m ³ /jour/km
[P106.3]	Indice linéaire de pertes en réseau	1,55 m ³ /jour/km	1,92 m ³ /jour/km
[P110.3]	Indice linéaire de consommation sur le réseau	9,01 m ³ /jour/km	11,42 m ³ /jour/km
[P107.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	En cours de mise à jour	En cours de mise à jour
[P108.3]	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	Sans objet	Sans objet
[P109.0]	Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	0	0
[P109.0]	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	0 €	0 €
[P151.1]	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	0 u/1000 abonnés	0 u/1000 abonnés
[P152.1]	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100 %	100 %
[P153.2]	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0,87	0,82
[P154.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Non renseigné	3,04 %
[P155.1]	Taux de réclamations	0,00 u/1000 abonnés	0,00 u/1000 abonnés

9.4 Les autres chiffres clés

L'EFFICACITE DE LA DISTRIBUTION	2019	2020
Volume produit	10 021 m ³	18 851 m ³
Volume acheté à d'autres services d'eau potable	28 443 m ³	22 627 m ³
Volume de service du réseau	30 m ³	257 m ³
Volume consommé autorisé année entière	32 812 m ³	35 503 m ³
Mise en distribution journalière annuelle moyenne	105.38 m ³ /j	113.33 m ³ /j

LE PATRIMOINE	2019	2020
Linéaire de canalisations (Km)	9,98 km	8,49 km*
Nombre de branchements	307	337
Nombre d'appareils publics	28	33
Nombre de compteurs	304	312

LES ABONNES ET LEUR CONSOMMATION D'EAU	2019	2020
Nombre d'abonnés	303	313
Volume vendu selon le décret	30 189 m ³	37 750 m ³
Consommation moyenne	119 l/hab/j	130 l/hab/j

* la différence significative s'explique par une erreur d'extraction sur 2019 : le linéaire total avait intégré les canalisations hors service.

10. Marieulles-Vezon

10.1 Synthèse des flux des volumes

Les volumes mis en distribution sont constitués de **38 163 m³** importés, en provenance d'un achat d'eau, d'une part, auprès de la commune de Lorry-Mardigny et d'autre part auprès du Syndicat Mixte Intercommunal des Eaux de Verny.

Côté Lorry-Mardigny, le point de raccordement de la commune de Marieulles-Vezon se fait à partir du regard de comptage situé en sortie du captage de la Fontaine.

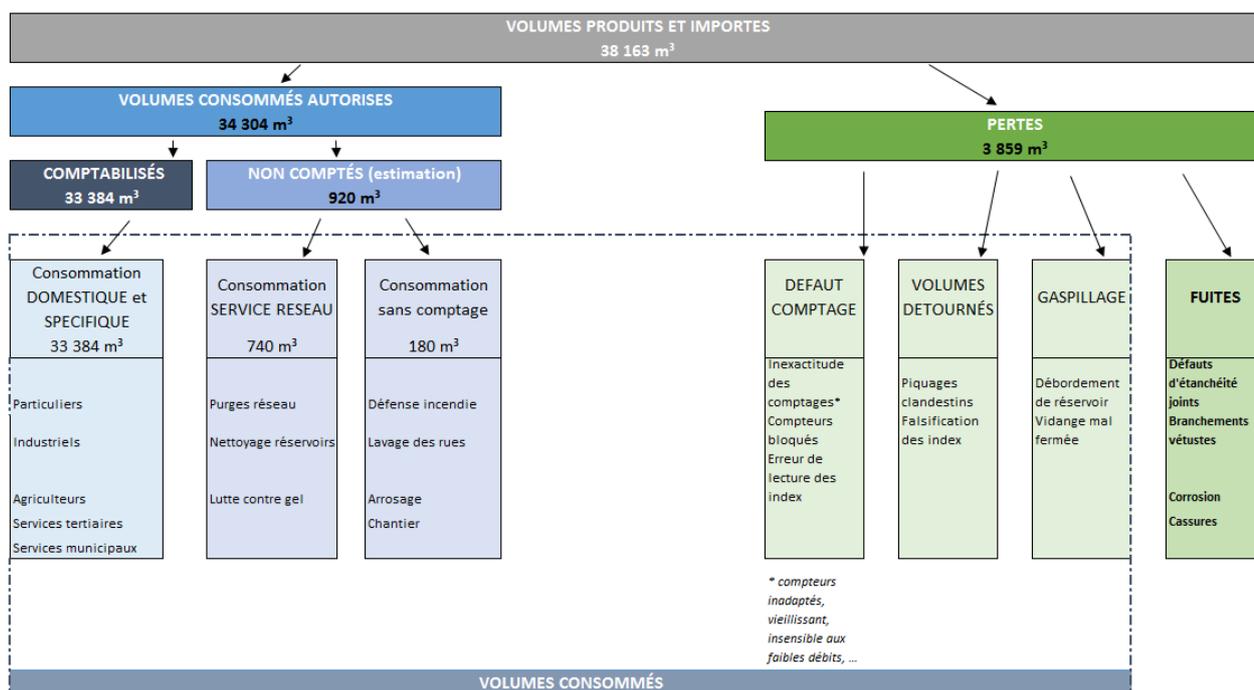
La convention d'achat d'eau a fait l'objet en 2019 d'une renégociation, actant une participation de la Régie aux travaux d'amélioration entrepris sur les sources de Lorry-Mardigny, afin d'optimiser les prélèvements.

Toutefois, un faible débit continu a été observé au niveau du réservoir de Marieulles, malgré les opérations d'entretien réalisées par les équipes de la Régie et les multiples échanges avec les élus de Lorry-Mardigny. Un levé de la canalisation par détection électromagnétique et géoradar a été entrepris pour identifier un éventuel point haut ou une rupture. Cette intervention a été réalisée le 16/04/2020 : elle a permis de cartographier avec précision la conduite, sans toutefois identifier de rupture. La poursuite des investigations a permis de mettre en lumière un désamorçage de la conduite. En coordination avec les élus de la commune de Lorry-Mardigny, il a été remédié à ce dysfonctionnement et le protocole d'ouverture et de fermeture de l'achat d'eau en fonction de la disponibilité de la ressource a été revu. Une amélioration technique est en cours de discussion avec la commune productrice.



Réservoir de Marieulles

Synthèse des flux de volumes



		2019	2020
Rendement du réseau de distribution (%) (A+B)/(C+D)		105,42 %	89,99 %
Volume consommé autorisé 366 jours (m ³)	A	27 534	34 304
Volume vendu à d'autres services (m ³)	B	0	0
Volume produit (m ³)	C	0	0
Volume acheté à d'autres services (m ³)	D	26 117	38 163

		2019	2020
Indice linéaire des volumes non comptés (m³/km/j) (A-B)/(L+D)		- 0,23	1,55
Volume mis en distribution (m ³)	A	26 117	38 163
Volume comptabilisé 366 jours (m ³)	B	26 734	33 384
Longueur de canalisation de distribution (ml)	L	7 499	8 406

		2019	2020
Indice linéaire de pertes en réseau (m³/km/j) (A-B)/(L/1000)/280		- 0,52	1,25
Volume mis en distribution (m ³)	A	26 117	38 163
Volume consommé autorisé 366 jours (m ³)	B	27 534	34 304
Longueur de canalisation de distribution (ml)	L	7 499	8 406

		2019	2020
Indice linéaire de consommation (m3/km/j) (A+B)/(L/1000)/280		10,06	11,15
Volume consommé autorisé 366 jours (m ³)	A	27 534	34 304
Volume vendu à d'autres services (m ³)	B	0	0
Longueur de canalisation de distribution (ml)	L	7 499	8 406

10.2 Les installations de productions et de stockage

a. La maintenance des installations

En mars 2020, la Régie a effectué le débouchage de la canalisation d'amenée entre le point d'achat d'eau à Lorry-Mardigny et le réservoir de Marieulles-Vezon.

Le nettoyage du réservoir de Marieulles s'est déroulé le 02/11/2020 pour la cuve gauche et exceptionnellement le 21/01/2021 pour la cuve droite, nécessitant l'utilisation au total de 90 m³ d'eau.

Par ailleurs, les équipes assure l'entretien de l'analyseur de chlore situé au niveau de la Mairie de Marieulles-Vezon (vérification de la mesure, étalonnage, nettoyage et changement des pièces si besoin).

b. La consommation de réactifs et le bilan énergétique

Pour l'année 2020, 40 l d'hypochlorite de sodium (eau de javel) ont été utilisés pour l'injection de chlore.

Le réservoir est alimenté par des panneaux solaires, par conséquent sans impact sur la consommation électrique du service.

10.3 Le réseau d'eau potable

a. L'exploitation

Une campagne systématique de recherche de fuites a été réalisée le 3 janvier 2020. Sur l'ensemble de l'année, les équipes de la Régie ont détecté et réparé **3 fuites sur branchements et 2 fuites sur conduites**.

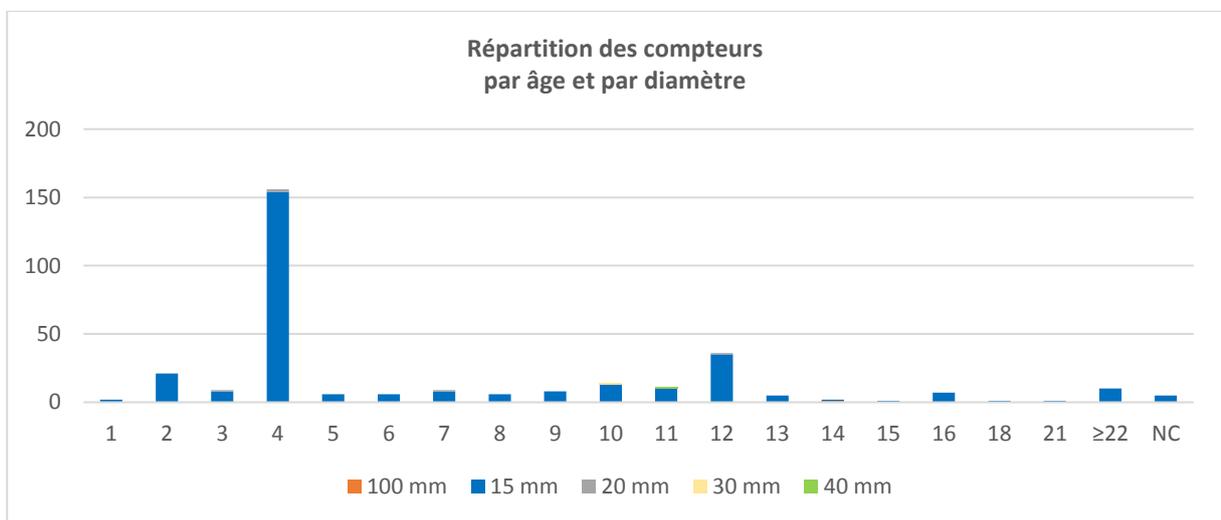
La Régie a également procédé aux interventions et renouvellements suivants :

Date	Adresse	Nature
06/01/20	10 rue de la Croix Maréchal	Fuite conduite Ø 60 FG
29/01/20	57 rue du Pâquis	Renouvellement complet du branchement
12/03/20	rue du Haut Lessis	Contrôle des Bouches à Clé
12/03/20	chemin de Corny	Contrôle des Bouches à Clé

Date	Adresse	Nature
07/07/20	rue du Haut Lessis	Pose Regard Compteur
18/08/20	8 rue des Vergers	Renouvellement complet du branchement
25/08/20	24 rue des Moissons	Renouvellement complet du branchement
28/12/20	2 rue du Pâtural	Fuite conduite Ø 60 FG

b. Les compteurs

Renouvellement des compteurs	2019	2020
Nombre de compteurs	325	320
Nombre de compteurs remplacés	2	0
Taux de compteurs remplacés	0,6 %	0



c. Les travaux neufs

Les services de la Régie ont réalisé des travaux neufs, dont voici le détail :

Date	Adresse	Nature	Nb
15/01/2020	6 impasse du Rayeux	Branchement neuf	1
20/05/2020	Rue des Côtes	Branchement neuf	1

d. L'Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau		Barème	Valeur ICGPR
Code VP	Partie A : Plan des réseaux (15 points)		
VP.236	Existence d'un plan des réseaux	10	10
VP.237	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
Code VP	Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)		
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques		Oui
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.		100 %
VP.240	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres		Oui
Combinaison des variables VP238, VP239 et VP240	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	15
VP.241	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	10
Total Parties A et B		45	40
Code VP	Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)		
VP.242	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	0
VP.243	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
VP.244	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	0
VP.245	Inventaire caractéristiques compteurs et références carnet métrologique	10	10
VP.246	Inventaire secteurs de recherche de pertes eau	10	10
VP.247	Localisation des autres interventions	10	10
VP.248	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	10
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux	5	0
Total:		120	90

10.4 L'analyse de l'eau

En 2020, l'autorité sanitaire n'a relevé aucun dépassement de limites de qualité sur l'unité de distribution (UDI) de Marieulles et a déclaré l'eau d'excellente qualité bactériologique, conforme aux exigences réglementaires pour les paramètres physico-chimiques, les substances indésirables, les substances toxiques et les pesticides.

Toutefois, des dépassements des références de qualité ont été enregistrés.

	Paramètres microbiologiques		Paramètres physico-chimiques	
	Nb prélèvements conformes	Nb prélèvements non conformes	Nb prélèvements conformes	Nb prélèvements non conformes
Distribution	6	0	4	3
Nombre total de prélèvements	6	0	4	3

Détail des non-conformités aux références de qualités :

- ◆ Prélèvement du 01/07/2020 : eau d'alimentation ne satisfaisant pas à la référence de qualité réglementaire maximum pour le paramètre Conductivité (1100 μ S/cm) : eau susceptible d'être corrosive
- ◆ Prélèvement du 14/10/2020 : eau d'alimentation ne satisfaisant pas à la référence de qualité réglementaire maximum pour le paramètre Conductivité (1100 μ S/cm) : eau susceptible d'être corrosive
- ◆ Prélèvement du 09/12/2020 : eau d'alimentation ne satisfaisant pas à la référence de qualité réglementaire maximum pour le paramètre Conductivité (1100 μ S/cm) : eau susceptible d'être corrosive

Ces trois non conformités s'expliquent par la forte proportion d'eau en provenance du Syndicat Mixte Intercommunal des Eaux de Verny dans l'eau distribuée sur la commune de Marieulles-Vezon. La ressource exploitée par ce syndicat est puisée dans la nappe alluviale de la Moselle, fortement chargée en chlorures. Cette minéralité induit une teneur haute en conductivité.

10.5 Les indicateurs réglementaires

Ils fixent les objectifs du service de l'eau potable afin de permettre une gestion rigoureuse.

INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES		2019	2020
[D101.0]	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	705	713
[D102.0]	Prix du service de l'eau au m ³ TTC	3,07 €/m ³	3,13 €/m ³
[D151.0]	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	2 j	2 j
INDICATEURS DE PERFORMANCE		2019*	2020
[P101.1]	Taux de conformité des prélèvements microbiologiques	100 %	100 %
[P102.1]	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques	100 %	100 %
[P103.2]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	80	90
[P104.3]	Rendement du réseau de distribution	105,42 %	89,89 %
[P105.3]	Indice linéaire des volumes non comptés	- 0,23 m ³ /jour/km	1,55 m ³ /jour/km
[P106.3]	Indice linéaire de pertes en réseau	- 0,52 m ³ /jour/km	1,25 m ³ /jour/km
[P110.3]	Indice linéaire de consommation sur le réseau	10,06 m ³ /jour/km	11,15 m ³ /jour/km
[P107.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	En cours de mise à jour	En cours de mise à jour
[P108.3]	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	Sans objet	Sans objet
[P109.0]	Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	0	2
[P109.0]	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	0 €	72,34 €
[P151.1]	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	0 u/1000 abonnés	0 u/1000 abonnés
[P152.1]	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100,00 %	100,00 %
[P153.2]	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Sans objet	Sans objet
[P154.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Non renseigné	2,11 %
[P155.1]	Taux de réclamations	0,00 u/1000 abonnés	0,00 u/1000 abonnés

* en 2019, les indicateurs ont été calculés sur 280 jours du fait de l'extension d'exploitation sur Marieulles en date du 26 mars 2019.

10.6 Les autres chiffres

L'EFFICACITE DE LA DISTRIBUTION	2019*	2020
Volume acheté à d'autres services d'eau potable	26 117 m ³	38 163 m ³
Volume de service du réseau	800 m ³	920 m ³
Volume consommé autorisé année entière	27 534 m ³	34 304 m ³
Mise en distribution journalière annuelle moyenne	73,27 m ³ /j	104,27 m ³ /j
LE PATRIMOINE	2019	2020
Linéaire de canalisations (Km)	7,5 km	8,4 km
Nombre de branchements	320	323
Nombre d'appareils publics	21	22
Nombre de compteurs	325	320
LES ABONNES ET LEUR CONSOMMATION D'EAU	2019	2020
Nombre d'abonnés	325	320
Volume vendu selon le décret	23 392 m ³	35 391 m ³
Consommation moyenne	104 l/hab/j	128 l/hab/j

* en 2019, les indicateurs ont été calculés sur 280 jours du fait de l'extension d'exploitation sur Marieulles en date du 26 mars 2019.

11. Glossaire

Branchement :

Il s'agit d'un ensemble de canalisation et d'équipements reliant la partie publique du réseau de distribution d'eau à un réseau privé d'un client. Les équipements installés comprennent au minimum un robinet d'arrêt et un compteur.

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau [P108.3] :

Cet indicateur donne une information sur la performance atteinte pour assurer une protection effective de la ressource selon la réglementation en vigueur.

La valeur de cet indice est fixée comme suit :

- 0 % : aucune action ;
- 20 % : études environnementale et hydrogéologique en cours ;
- 40 % : avis de l'hydrogéologue rendu ;
- 50 % : dossier déposé en préfecture;
- 60 % : arrêté préfectoral ;
- 80 % : arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés) ;
- 100 % : arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté.

En cas d'achat d'eau à d'autres services publics d'eau potable par le service ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable.

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable [P103.2] :

Cet indice de 0 à 120 attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau d'eau potable. Les informations visées sont relatives à l'existence et la mise à jour des plans des réseaux (Partie A - 15 points), à l'existence et à la mise à jour de l'inventaire des réseaux (Partie B - 30 points) et aux autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (Partie C - 75 points).

Indice linéaire de pertes en réseau [P106.3] :

Cet indicateur permet de connaître par km de réseau la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés avec autorisation sur le périmètre du service.

Il s'agit du ratio entre le volume de pertes, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé, et le linéaire de réseau de desserte. Il est exprimé en m³/km/jour.

Indice linéaire des volumes non comptés [P105.3] :

Cet indicateur permet de connaître par km de réseau la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés.

Il s'agit du ratio entre le volume non compté, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé, et le linéaire de réseau de desserte. L'indice est exprimé en m³/km/jour.

Nombre d'habitants desservis (Estimation du) [D101.0] :

Il s'agit du nombre de personnes desservies par le service, y compris les résidents saisonniers. Une personne est dite desservie par le service lorsqu'elle est domiciliée dans une zone où il existe à proximité

une antenne du réseau public d'eau potable sur laquelle elle est ou peut être raccordée. Conformément à la réglementation en vigueur, l'exercice de l'année N donne le recensement de l'année N-3.

Rendement du réseau de distribution [P104.3] :

Cet indicateur permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée avec autorisation sur le périmètre du service ou vendue en gros à un autre service d'eau potable. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

Il s'agit du ratio entre, d'une part le volume consommé autorisé augmenté des volumes vendus en gros à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part le volume produit augmenté des volumes achetés en gros à d'autres services publics d'eau potable.

Réseau de desserte :

Ensemble des équipements publics (canalisations et ouvrages annexes) acheminant de manière gravitaire ou sous pression l'eau potable issue des unités de potabilisation jusqu'aux points de raccordement des branchements des abonnés ou des appareils publics (tels que les bornes incendie, d'arrosage, de nettoyage...) et jusqu'aux points de livraison d'eau en gros. Il est constitué de réservoirs, d'équipements hydrauliques, de conduites de transfert, de conduites de distribution mais ne comprend pas les branchements.

Réseau de distribution :

Le réseau de distribution est constitué du réseau de desserte défini ci-dessus et des conduites de branchements.

Taux d'impayés [P154.0] :

Il correspond au taux d'impayés au 31/12 de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N-1. Le montant facturé au titre de l'année N-1 comprend l'ensemble de la facture, y compris les redevances prélèvement et pollution, la taxe Voies Navigables de France et la TVA liée à ces postes. Pour une facture donnée, les montants impayés sont répartis au prorata hors taxes et redevances de la part « eau » et de la part « assainissement ». Sont exclues les factures de réalisation de branchements et de travaux divers. (Arrêté du 2 mai 2007)

Taux d'occurrence des interruptions du service non programmées [P151.1] :

Il s'agit du nombre de coupures d'eau liées au fonctionnement du réseau public, dont les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance, par milliers d'abonnés.

Taux de conformité aux paramètres microbiologiques [P101.1] :

Pour les services desservant plus de 5 000 habitants ou produisant plus de 1 000 m³/j : pourcentage des prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques jugés conformes selon la réglementation en vigueur.

Les prélèvements considérés sont :

- Ceux réalisés par l'ARS dans le cadre du Contrôle Sanitaire en application de l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif au programme de prélèvements et d'analyses du contrôle sanitaire pour les eaux fournies par un réseau de distribution pris en application des articles R. 1321-10, R. 1321-15 et R. 1321-16 du code de la santé publique
- Et le cas échéant ceux réalisés par le délégataire dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue en partie au Contrôle Sanitaire dans le cadre de l'arrêté du 21 novembre 2007 relatif aux modalités de prise en compte de la surveillance des eaux destinées à la

consommation humaine dans le cadre du contrôle sanitaire, pris en application de l'article R. 1321-24 du code de la santé publique

Pour les services desservant moins de 5 000 habitants et produisant moins de 1 000 m³/j : nombre de prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques effectués dans l'année et parmi ceux-ci nombre de prélèvements non conformes.

Taux de conformité aux paramètres physico-chimiques [P102.1] :

Pour les services desservant plus de 5 000 habitants ou produisant plus de 1 000 m³/j : pourcentage des prélèvements aux fins d'analyses physico-chimiques jugés conformes selon la réglementation en vigueur. Les prélèvements considérés sont :

- ceux réalisés par l'ARS dans le cadre du Contrôle Sanitaire en application de l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif au programme de prélèvements et d'analyses du contrôle sanitaire pour les eaux fournies par un réseau de distribution pris en application des articles R. 1321-10, R. 1321-15 et R. 1321-16 du code de la santé publique
- et le cas échéant ceux réalisés par l'opérateur dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue en partie au Contrôle Sanitaire dans le cadre de l'arrêté du 21 novembre 2007 relatif aux modalités de prise en compte de la surveillance des eaux destinées à la consommation humaine dans le cadre du contrôle sanitaire, pris en application de l'article R. 1321-24 du code de la santé publique

Pour les services desservant moins de 5 000 habitants et produisant moins de 1 000 m³/j : nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses physico-chimiques effectués dans l'année et parmi ceux-ci nombre de prélèvements non conformes.

Taux de réclamations [P155.1] :

Sont prises en compte les réclamations écrites de toute nature relatives au service de l'eau, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix. Elles comprennent notamment les réclamations réglementaires, y compris celles qui sont liées au règlement de service. Le nombre de réclamations est rapporté au nombre d'abonnés divisé par 1 000.

Volume acheté en gros (ou acheté à d'autres services d'eau potable) :

Le volume acheté en gros est le volume d'eau potable en provenance d'un service d'eau extérieur. Il est strictement égal au volume importé.

Volume comptabilisé :

Le volume comptabilisé résulte des relevés des appareils de comptage des abonnés (circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008). Ce volume n'inclut pas le volume vendu en gros.

Volume non compté :

Le volume non compté est le volume utilisé sans comptage par des usagers connus, avec autorisation.

Volume consommé autorisé :

Le volume consommé autorisé est la somme du volume comptabilisé, du volume non compté et du volume de service du réseau.

Volume de service du réseau :

Le volume de service du réseau est le volume utilisé pour l'exploitation du réseau de distribution.

Volume mis en distribution :

Le volume mis en distribution est la somme du volume produit et du volume acheté en gros (importé) diminué du volume vendu en gros (exporté).

Volume produit :

Le volume produit est le volume issu des ouvrages de production du service pour être introduit dans le réseau de distribution. Les volumes de service de l'unité de production ne sont pas comptés dans le volume produit.

Volume vendu en gros (ou vendu à d'autres services d'eau potable) :

Le volume vendu en gros est le volume d'eau potable livré à un service d'eau extérieur. Il est strictement égal au volume exporté. Les ventes d'eau à des industriels ne sont pas des ventes en gros, mais des ventes à des abonnés de type industriel.

12. Les annexes

Délibération du 09/12/2020 de la fixation du prix de l'eau 2021	Page 64
Facture type 120 m ³	Page 68
Détail du patrimoine	Page 69
Synoptique de réseau	Page 70
Données consommateurs par commune	Page 72
Détail des volumes produits par ressource	Page 73
Détail des achats et des ventes en gros	Page 73
Calcul des besoins de service	Page 74
Compte administratif 2020	Page 82
Note d'information de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse Edition 2021 – Chiffres 2020	Page 86



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DELIBERATION N° 45/2020

SEANCE DU MERCREDI 09 DECEMBRE 2020

Sous la présidence de Monsieur Pierre MUEL, Président

Administrateurs : 16

En fonction : 16

(Convoqués le mercredi 02 décembre 2020)

Présents : 12

Absents : 4

(Pouvoirs : 2)

Présents : Mesdames Véronique KREMER, Yolande VON HOF, Odile JACOB-VARLET, Messieurs Jean-Luc BOHL, Michel DUMONT, François HENRION, Thierry HORY, Michel LISSMANN, Pierre MUEL, Salvatore TABONE, Bruno VALDEVIT, Lucien VETSCH.

Absents excusés : Julien VICK (pouvoir donné à Michel LISSMANN),
 Claire ANCEL (pouvoir donné à Pierre MUEL)
 Jean BAUCHEZ
 Bertrand DUVAL

OBJET : FINANCES - TARIFS 2021 - PRIX DE L'EAU ET BORDEREAU UNITAIRE DES PRIX

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil d'Administration une augmentation de la part fixe du prix de l'eau, et de la porter à 25 € HT/an. Ces dispositions prendraient effet au 1^{er} janvier 2021.

De même, certaines lignes du bordereau des prix unitaires de la Régie seront révisées. Ces modifications sont mentionnées dans la grille présentée en annexe.

Ces nouveaux prix seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2021.

Il est proposé au Conseil d'Administration de valider les modifications tarifaires proposées conformément à l'annexe jointe.

MOTION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et plus particulièrement l'article L. 2224-12-2,

FIXE les tarifs de la Régie conformément à la grille annexée

Fait et délibéré en séance le 09 décembre 2020,

Le Président,



Pierre MUEL. RÉGIE DE L'EAU
METZ MÉTROPOLITAIN

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de STRASBOURG dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

TARIFS APPLICABLES A LA REGIE DE L'EAU DE METZ METROPOLE

TARIFS EN VIGUEUR A COMPTER DU 1er JANVIER 2021

BORDEREAU DES PRIX DE L'EAU POTABLE				
N° des prix	Désignation de la nature des fournitures, travaux et ouvrages	n° de délibération	Unité	Prix unitaires hors taxes
0-00-01	Prix de l'eau sur les communes de La Maxe, Montigny-lès-Metz, Marly, Moulins-Lès-Metz, Scy-Chazelles (bas), Augny, Chatel-Saint-Germain, Fey, Marieulles-Vezon, Rozerieulles (à compter du 1er juillet 2021)	1/2019 du 7/02/2019	€/m³	0,9742
0-00-02	Diamètre 015mm - Autres	45/2020 du 09/12/2020	€/an	25,00 €
0-00-03	Diamètre 020 mm - Autres	45/2020 du 09/12/2020	€/an	25,77 €
0-00-04	Diamètre 025mm - Autres	45/2020 du 09/12/2020	€/an	48,48 €
0-00-05	Diamètre 030 mm - Autres	45/2020 du 09/12/2020	€/an	50,84 €
0-00-06	Diamètre 040mm - Autres	45/2020 du 09/12/2020	€/an	78,98 €
0-00-07	Diamètre 050 mm - Autres	45/2020 du 09/12/2020	€/an	200,49 €
0-00-08	Diamètre 050 mm - Autres	45/2020 du 09/12/2020	€/an	112,99 €
0-00-09	Diamètre 060mm, 060/065 mm, 065... - Autres	45/2020 du 09/12/2020	€/an	230,15 €
0-00-10	Diamètre 080 mm - Autres	45/2020 du 09/12/2020	€/an	428,47 €
0-00-11	Diamètre 100mm - Autres	45/2020 du 09/12/2020	€/an	540,19 €
0-00-12	Diamètre 100-20 mm - Autres	45/2020 du 09/12/2020	€/an	808,48 €
0-00-13	Diamètre 150 mm - Autres	45/2020 du 09/12/2020	€/an	630,83 €
0-00-14	Diamètre 150-40 mm - Autres	45/2020 du 09/12/2020	€/an	1 395,38 €
0-00-15	Diamètre 50-20 mm - Autres	45/2020 du 09/12/2020	€/an	367,76 €
0-00-16	Diamètre 60-20 mm - Autres	45/2020 du 09/12/2020	€/an	395,36 €
0-00-17	Diamètre 80-20 mm - Autres	45/2020 du 09/12/2020	€/an	528,64 €
0-00-18	Diamètre 125mm - Autres	45/2020 du 09/12/2020	€/an	585,51 €
0-00-19	Diamètre 200mm - Autres	45/2020 du 09/12/2020	€/an	788,54 €
0-01-00	PRESTATIONS CLIENTELE			
0-01-01	Pose de compteurs, tout secteur géographique	38/2018 du 06/09/18	Unité	95,83 €
0-01-02	matériaux, tout secteur géographique	53/2019 du 28/11/2019	%	20
0-01-03	Déplacement d'un agent sans intervention	38/2018 du 06/09/2018	Unité	51,45 €
0-01-04	Mise en service d'un branchement sans pose compteur (tout secteur géographique)	31/2018 du 27/06/2018	Unité	51,45 €
0-01-05	Fermeture ou réouverture d'un branchement à la demande de l'abonné (tout secteur géographique)	31/2018 du 27/06/2018	Unité	51,45 €
0-01-06	Relevé de compteur suite à une cessation d'abonnement	31/2018 du 27/06/2018	Unité	51,45 €
0-01-07	Vérification d'index ou d'installation à la demande de l'abonné	31/2018 du 27/06/2018	Unité	51,45 €
0-01-08	Échange standard de compteur DN 15 mm (compteur détérioré ou gelé)	31/2018 du 27/06/2018	Unité	165,08 €
0-01-09	Échange standard de compteur DN 20 mm (compteur détérioré ou gelé)	31/2018 du 27/06/2018	Unité	178,15 €
0-01-10	Échange standard de compteur DN 30 (compteur détérioré ou gelé)	31/2018 du 27/06/2018	Unité	339,05 €
0-01-11	Échange standard de compteur DN 40 mm (compteur détérioré ou gelé)	31/2018 du 27/06/2018	Unité	458,45 €
0-01-12	Déplacement pour fermeture de branchement pour non paiement des factures (hors résidence principale)	31/2018 du 27/06/2018	Unité	51,45 €
0-01-13	Fermeture disciplinaire du branchement (Non-conformité du branchement)	1/2019 du 7/02/2019	Unité	102,92 €
0-01-14	Vérification par la Régie d'un compteur à la demande de l'abonné	31/2018 du 27/06/2018	Unité	90,03 €
0-01-15	Étalonnage d'un compteur par un établissement spécialisé à la demande de l'abonné DN 15 et 20 mm	31/2018 du 27/06/2018	Unité	173,65 €
0-01-16	Étalonnage d'un compteur par un établissement spécialisé à la demande de l'abonné DN 25 et 30 mm	31/2018 du 27/06/2018	Unité	192,45 €
0-01-17	Étalonnage d'un compteur par un établissement spécialisé à la demande de l'abonné DN 40	1/2019 du 7/02/2019	Unité	211,69 €
0-01-18	Dépôt de garantie pour établissement d'un branchement temporaire (établissements forains, cirques, entrepreneurs du bâtiment, ...)	1/2019 du 7/02/2019	Fft	504,35 €
0-01-19	diagnostic, expertise et rapport pour dossier d'individualisation de compteurs individuels	21/2019 du 27/03/2019	Fft	277,39 €
0-01-20	Intervention pour pose en masse de compteurs individuels, en situation d'aménagement neuf, comprenant le déplacement et le temps d'intervention sur site - forfait pour 10	21/2019 du 27/03/2019	Fft	171,48 €
0-01-21	Plus-value à la position 0-01-20 pour 10 compteurs supplémentaires	21/2019 du 27/03/2019	Fft	110,96 €
0-01-22	domaine privé et accessible, y compris manœuvre d'arrêt d'eau	45/2020 du 09/12/2020	Fft	80,00 €
0-01-23	Remise en état de regard (fourniture et pose)	45/2020 du 09/12/2020	Fft	50,00 €

L'ensemble des positions des chapitres 0-00 et 0-01 seront indexées chaque 1er janvier selon la formule ci-dessous.

Les valeurs 0 sont prises à date du 1er janvier 2019

$$K = 0,50 + 0,50 \left[0,08 \frac{(010534766)}{(010534766_0)} + 0,53 \frac{(ICHT-E)}{(ICHT-E_0)} + 0,28 \frac{(TP10a)}{(TP10a_0)} + 0,11 \frac{(FSD3)}{(FSD3_0)} \right]$$

L'indice 010534766 est l'indice de prix de production de l'industrie française pour le marché français.

ICHT-E est l'indice des salaires, revenus et charges sociales - Coût main d'œuvre travail - Production et distribution d'eau - assainissement, gestion des déchets et dépollution.

TP10a est l'indice des Travaux Publics - canalisations, assainissement et adduction d'eau avec fourniture de tuyaux.

FSD3 est l'indice des Frais et services divers.

L'ensemble des positions des chapitres suivants sont indexées chaque 1er janvier selon la formule ci-dessous.

les valeurs 0 sont prises à date du 27 mars 2019

$$K = 0,50 + 0,50 \left(TP10a / TP 10_{ao} \right)$$

où TP10a est l'indice des Travaux Publics - canalisation, assainissement et adduction d'eau avec fournitures de tuyaux.

SPECIMEN DE FACTURE 2021



RÉGIE DE L'EAU
METZ MÉTROPOLE

Accueil et site technique
152 chemin de Blory
57950 Montigny-lès-Metz

Nous contacter

03 72 60 60 40

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
(Astreinte assurée 7j/7 et 24h/24
pour les urgences)

contact@regie-eau-mm.fr
www.regie-eau-mm.fr

Votre portail abonné

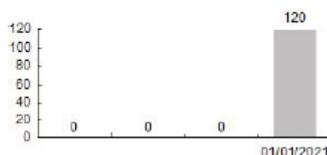
<https://moncompte.regie-eau-mm.fr>

Références utiles

SIRET 83432932800027

TVA INTRA FR93834329328

Historique de consommation



Occupant et Contrat
XXX FACTURE TYPE
Contrat : 1509
Mot de passe : zEtAfe

Adresse du lieu desservi : X NOM DE LA VOIE
57950 MONTIGNY LES METZ

Exp. REGIE DE L'EAU DE METZ METROPOLE
152 CHEMIN DE BLORY
57950 MONTIGNY-LES-METZ

Dest.

XXX FACTURE TYPE
SPECIMEN
XXXXX VILLE

Facture réelle du 31/01/2021 Référence n° : 2021-EA-00-22884

Eau et Assainissement

Consommation du 01/01/2021 au 31/12/2021

Abonnement du 01/07/2021 au 30/06/2022

Présentation simplifiée de votre facture

Détail au verso

Votre consommation d'eau **120 m³**

Prix TTC du litre d'eau (hors abonnement) : 0,00298 €

	Montants
Abonnement	26,38
Consommation	357,87

Total de la facture **384,25**

Montant total à payer avant le 02/03/2021 **384,25 €**

Point de consommation	N° série compteur	Diam.	Relevé le	Ancien index	Index dépose	Index rempl.	Nouvel index	Conso. en m3
1429	SPECIMEN	15 mm	01/01/2021	0			120	120
Consommation totale								120

Détail de votre facture	Consommation facturée (m3)		Prix en vigueur au			
	Prix en vigueur au	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	T.V.A.	Montant TTC

Production et distribution de l'eau

Abonnement compteur	01/01/2021	365 jours	25,00000	25,00	1,38 (5,50%)	26,38
Consommation eau	01/01/2021	120 m3	0,97420	116,90	6,43 (5,50%)	123,33
Préservation des ressources en eau (Agence de l'eau)	01/01/2021	120 m3	0,07100	8,52	0,47 (5,50%)	8,99
Total				150,42	8,28	158,70

Collecte et traitement des eaux usées

Consommation assainissement	01/01/2021	120 m3	1,14000	136,80	13,68 (10,00%)	150,48
Total				136,80	13,68	150,48

Organismes publics

Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)	01/01/2021	120 m3	0,35000	42,00	2,31 (5,50%)	44,31
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	01/01/2021	120 m3	0,23300	27,96	2,80 (10,00%)	30,76
Total				69,96	5,11	75,07

TVA Taux	HT	Montant	Total de votre facture			
5,50%	192,42	10,59	357,18	27,07	384,25	
10,00%	164,76	16,48	357,18	27,07	384,25	
			Montant total à payer			

DETAIL DU PATRIMOINE

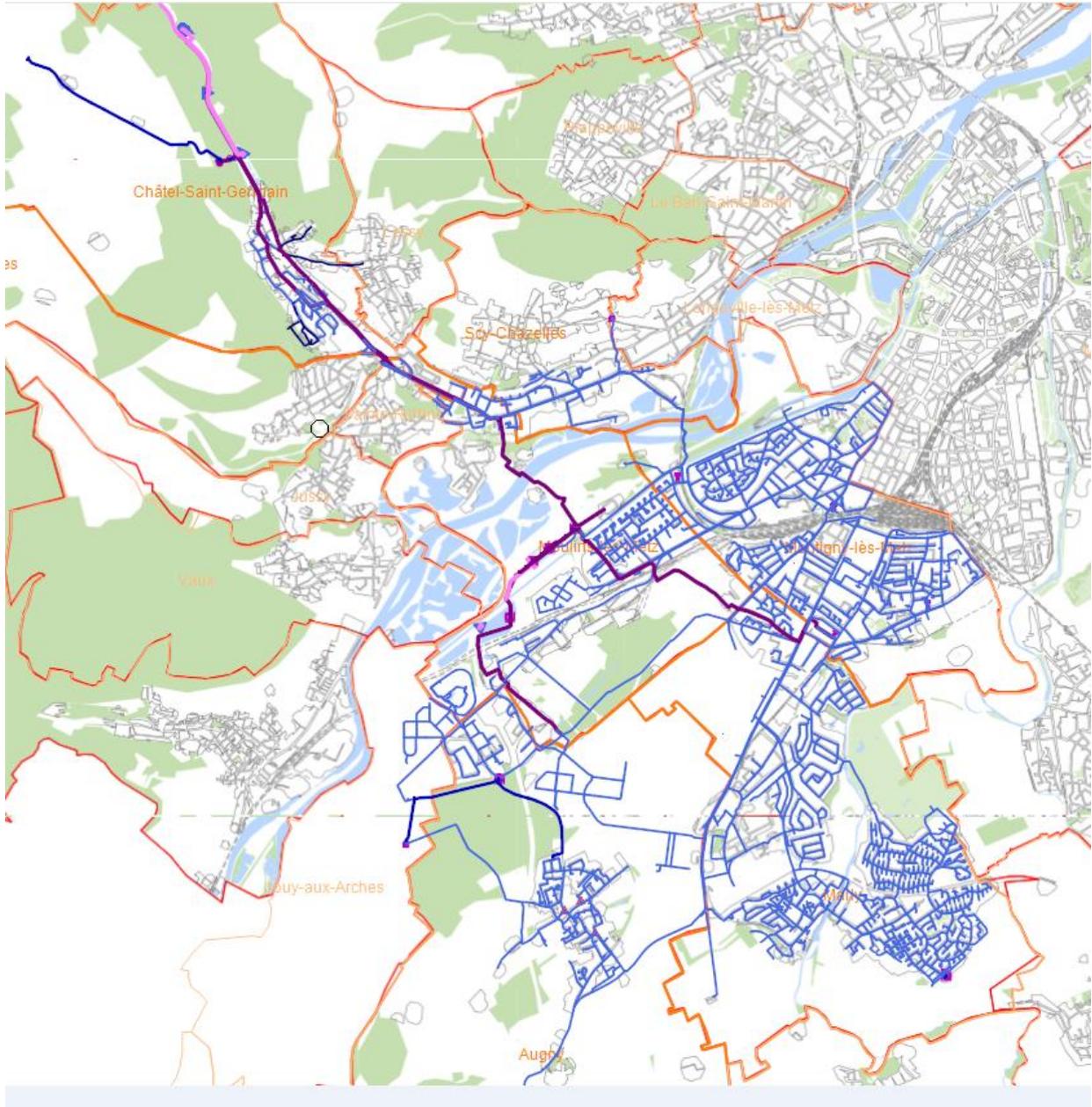
Installation de production	Capacité de pompage (m³/j)
CAPTAGE DE LA VALLEE DE MONTVAUX A CHÂTEL-SAINT-GERMAIN	13 000
CAPTAGE DE MAISON ROUGE A MOULINS-LES-METZ	15 000
Capacité totale	28 000

Réservoir ou château d'eau	Capacité de stockage (m³)
CHÂTEL 1	4 000
CHÂTEL 2	400
BLORY	1 200
HAUT-RHÊLE	1 200
SAINT-LADRE	750
GRANGE-LE-MERCIER	1 500
MARLY	1 600
AUGNY	300
FEY	150
MARIEULLES-VEZON	170
Capacité totale	11 270

Installation de reprise, de pompage ou surpresseur	Débit des pompes (m³/h)
SURPRESSEUR RELAIS AUGNY-ORLY	10
REPRISE 1 CHÂTEL-SAINT-GERMAIN	240
REPRISE 2 CHÂTEL-SAINT-GERMAIN	100
REPRISE 3 CHÂTEL-SAINT-GERMAIN	200
EXHAURE 1 CHÂTEL-SAINT-GERMAIN	90
EXHAURE 2 CHÂTEL-SAINT-GERMAIN	90
EXHAURE 3 CHÂTEL-SAINT-GERMAIN	75
REPRISE MARLY	110
STATION R1 AVEC PUIITS	
STATION R2 AVEC PUIITS	
STATION R3 AVEC PUIITS	
POMPE 1 DU SURPRESSEUR AUGNY VERS FEY	20
POMPE 2 DU SURPRESSEUR AUGNY VERS FEY	20

SYNOPTIQUE DE RESEAU

Montigny :



Marieulles et Fey



La Maxe



DONNEES CONSOMMATEURS PAR COMMUNE

	2018	2019	2020
AUGNY			
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	1 875	1 906	2 113
Nombre d'abonnés (clients)	1 010	1 025	1 032
Volume vendu (m ³)	143 378	139 565	140 668
CHÂTEL-SAINT-GERMAIN			
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	2 005	2 005	2 068
Nombre d'abonnés (clients)	837	839	846
Volume vendu (m ³)	81 140	86 949	97 749
FEY			
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	736	757	743
Nombre d'abonnés (clients)	294	317	313
Volume vendu (m ³)	32 432	30 189	37 750
LA MAXE			
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	881	901	983
Nombre d'abonnés (clients)	421	432	432
Volume vendu (m ³)	42 851	44 672	47 836
MARIEULLES-VEZON			
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	700	705	713
Nombre d'abonnés (clients)	303	325	320
Volume vendu (m ³) (*)	31 230	23 392	35 391
MARLY			
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	10 049	10 286	10 391
Nombre d'abonnés (clients)	3 989	4 055	4 123
Volume vendu (m ³)	499 773	511 447	558 751
MONTIGNY-LES-METZ			
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	21 713	22 143	22 112
Nombre d'abonnés (clients)	4 726	4 749	4 762
Volume vendu (m ³)	1 173 421	1 038 581	1 049 336
MOULINS-LES-METZ			
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	5 093	5 155	5 077
Nombre d'abonnés (clients)	1 404	1 413	1 416
Volume vendu (m ³)	228 059	251 652	279 198
SCY-CHAZELLES (zone basse)			
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	1 335	1 380	1 364
Nombre d'abonnés (clients)	483	482	484
Volume vendu (m ³)	65 236	64 015	77 965
AUTRES (partie de Rozerieulles, Jouy, Sainte Ruffine)			
Nombre d'abonnés (clients)	129	130	134
Volume vendu (m ³)	46 509	42 779	49 483

* la commune de Marieulles n'a été reprise qu'à compter du 26/03/2019, les volumes ne sont décomptés qu'à compter de cette date.

DETAIL DES VOLUMES PRODUITS PAR RESSOURCE

	2018	2019	2020
Volume produit par ressource (m³)			
CAPTAGE DE LA VALLEE DE MONTVAUX A CHÂTEL-SAINT-GERMAIN	1 880 081	1 764 714	1 596 203
CAPTAGE DE MAISON ROUGE A MOULINS-LES-METZ	1 231 322	1 499 634	1 685 098

DETAIL DES ACHATS ET DES VENTES EN GROS

SERVICE DE MONTIGNY	2018	2019	2020
Volume acheté à d'autres services d'eau potable (m³)			
SIEGVO	24 463	13 771	16 460
SOCIETE MOSELLANE DES EAUX (eau brute)	253 750	388 284	338 267
Volume vendu à d'autres services d'eau potable (m³)			
JOUY	32 512	50 436	91 899
ROZERIEULLES	58 450	59 903	50 222
SIEGVO SAINTE RUFFINE		3 098	3 646
FEY	3 076	0	0

LA MAXE	2018	2019	2020
Volume acheté à d'autres services d'eau potable (m³)			
SYNDICAT DES EAUX DE LA REGION MESSINE	55 232	50 712	65 139

FEY	2019	2020
Volume acheté à d'autres services d'eau potable (m³)		
CORNY SUR MOSELLE	28 443	22 627
REFOULEMENT AUGNY	10 021	18 851

MARIEULLES-VEZON	2019*	2020
Volume acheté à d'autres services d'eau potable (m³)		
SYNDICAT DES EAUX DE VERNY	13 550	31 225
LORRY MARDIGNY	12 567	6 938

(*) ces volumes sont comptabilisés sur 280 jours pour l'année 2019

CALCUL DES BESOINS DE SERVICES

Service de Montigny-lès-Metz



GRILLE DE CALCUL DES BESOINS DE SERVICE

ANNEE 2020

	calcul quantitatif		volume unitaire (en m ³)	volume de service (en m ³)
DEFENSE INCENDIE				3 550
Contrôle de poteaux d'incendie	271		10	2 710
Branchements défense incendie privés sans compteur	14	tps	60	840
Fuites sur poteaux d'incendie	0	0	10	0
Contrôle de bornes de puisage	0	0	0	0
EQUIPEMENT QUALITE SUR RESEAU				5 340
Analyseurs de chlore	3		700	2 100
Turbidimètres en ligne	1		700	700
Lavage des réservoirs	volume mesuré lors des lavages			2 540
MANCEUVRE SUR RESEAU				5 874
Purges				
automatique	0	0	0,3	0
purges d'hiver	0	0	0,3	0
autres purges	150	0,25	2,5	94
Remise en eau suite à fuite sur gros diamètre - rinçage <i>(autant de ligne que de chantiers)</i>				
400 Blory	1		100	100
Prise d'eau sans comptage <i>(autant de ligne que de prises identifiées)</i>				
Zone tournebride Moulins les M	900		3	2 700
ZAC St Jean Jouy	900		3	2 700
Remplacement d'équipements de réseaux	8		35	280

TRAVAUX NEUFS					42
Raccordements neufs sur réseau public - rinçage					
	Rue des Volontaires MONTIGNY	2	10	20	
	Impasse des Camélias MARLY	1	10	10	
Mise en service canalisations neuves - rinçage					
<i>(autant de ligne que de mises en service)</i>					
	DN50	0,002	0	8	0
Impasse des Camélias MAR	DN60	0,003	60	8	1
	DN63	0,003	0	8	0
	DN80	0,005	0	8	0
Rue des Volontaires MONTI	DN100	0,008	162	8	10
	DN125	0,012	0	8	0
	DN200	0,031	0	8	0
	DN400	0,126	0	8	0
TOTAL des VOLUMES DE SERVICES					14 806

La Maxe



CALCUL DES BESOINS DE SERVICE

ANNEE 2020

	calcul quantitatif	volum e unitaire (en m3)	volum e de service (en m3)
DEFENSE INCENDIE			560
Contrôle de poteaux d'incendie	56	10	560
Branchements défense incendie privés sans compteur	0	0	0
Fuites sur poteaux d'incendie	0	0	0
Contrôle de bornes de puisage	0	0	0
EQUIPEMENT QUALITE SUR RESEAU			0
Analyseurs de chlore	0	700	0
Turbidimètres en ligne	0	700	0
Lavage des réservoirs		volum e mesuré lors des lavages	0
MANŒUVRE SUR RESEAU			10731
Purges			
automatique	0	0	0,3
purges d'hiver	0	0	0,3
autres purges	0	0	2,5
Remise en eau suite à fuite			
<i>(autant de ligne que de chantiers)</i>			
86-94 rue Principale			20
Prise d'eau sans comptage			
<i>(autant de ligne que de chantiers)</i>			
présence gens du voyage			10711
lavage voirie			
arrosage - chantiers			
Remplacement d'équipements de réseaux	0	0	0

TRAVAUX NEUFS					597,2
Raccordements neufs sur réseau public - rinçage					
<i>(autant de ligne que de raccordements)</i>					
	rue Principale LA MAXE	150	4	10	40
	rue des Mirabelliers LA	150	1	10	10
Mise en service canalisations neuves - rinçage					
<i>(autant de ligne que de mises en service)</i>					
	DN50	0,002	0	8	0
	DN60	0,003	0	8	0
	DN63	0,003	0	8	0
	DN80	0,005	0	8	0
	DN100	0,008	0	8	0
rue Principale LA MAXE	DN150	0,18	380	8	547,2
	DN200	0,031	0	8	0
	DN400	0,126	0	8	0
TOTAL des VOLUMES DE SERVICES					11888,2

Féy



GRILLE DE CALCUL DES BESOINS DE SERVICE

FEY - ANNEE 2020

	<i>calcul</i>	<i>quantitatif</i>	<i>volume unitaire</i> <i>(en m³)</i>	<i>volume de</i> <i>service (en m³)</i>
DEFENSE INCENDIE				230
Contrôle de poteaux d'incendie	23		10	230
Branchements défense incendie privés sans compteur	0	tps	60	0
Fuites sur poteaux d'incendie	0	0	10	0
Contrôle de bornes de puisage	0	0	0	0
EQUIPEMENT QUALITE SUR RESEAU				0
Analyseurs de chlore	0		700	0
Turbidimètres en ligne	0		700	0
Lavage du réservoir			volume mesuré lors des lavages	0
MANŒUVRE SUR RESEAU				0
Purges				
automatique	0	0	0,3	0
purges d'hive	0	0	0,3	0
autres purges:	0	0,25	2,5	0
Remise en eau suite à fuite sur gros diamètre - rinçage				
<i>(autant de ligne que de chantiers)</i>	0		0	0
Prise d'eau sans comptage				
<i>(autant de ligne que de prises identifiées)</i>	0		0	0
	0		0	0
Remplacement d'équipements de réseaux	0		0	0

TRAVAUX NEUFS				27
Raccordements neufs sur réseau public - rinçage				
<i>(autant de ligne que de raccordements)</i>				
	lotissement des Chênes	2	10	20
Mise en service canalisations neuves - rinçage				
<i>(autant de ligne que de mises en service)</i>				
	DN50	0,002	0	8
	DN60	0,003	0	8
	DN63	0,003	0	8
lotissement des Chênes FEY	DN80	0,005	184	8
	DN100	0,008	0	8
	DN150	0,18	0	8
	DN200	0,031	0	8
	DN400	0,126	0	8
TOTAL des VOLUMES DE SERVICES				257

Marieulles-Vezon



GRILLE DE CALCUL DES BESOINS DE SERVICE
--

MARIEULLES - ANNEE 2020

	calcul quantitatif		volume unitaire (en m ³)	volume de service (en m ³)
DEFENSE INCENDIE				180
Contrôle de poteaux d'incendie	18		10	180
Branchements défense incendie privés sans compteur	0	tps	60	0
Fuites sur poteaux d'incendie	0	0	10	0
Contrôle de bornes de puisage	0	0	0	0
EQUIPEMENT QUALITE SUR RESEAU				740
Analyseurs de chlore	1		700	700
Turbidimètres en ligne	0		700	0
Lavage du réservoir			volume mesuré lors des lavages	40
MANŒUVRE SUR RESEAU				0
Purges				
automatique	0	0	0,3	0
purges d'hiver	0	0	0,3	0
autres purges	0	0,25	2,5	0
Remise en eau suite à fuite sur gros diamètre - rinçage <i>(autant de ligne que de chantiers)</i>	0		0	0
Prise d'eau sans comptage <i>(autant de ligne que de prises identifiées)</i>	0		0	0
Remplacement d'équipements de réseaux	0		0	0

TRAVAUX NEUFS					0
Raccordements neufs sur réseau public - rinçage					
<i>(autant de ligne que de raccordements)</i>					
Mise en service canalisations neuves - rinçage					
<i>(autant de ligne que de mises en service)</i>					
DN50	0,002	0	8	0	
DN60	0,003	0	8	0	
DN63	0,003	0	8	0	
DN80	0,005	0	8	0	
DN100	0,008	0	8	0	
DN150	0,18	0	8	0	
DN200	0,031	0	8	0	
DN400	0,126	0	8	0	
TOTAL des VOLUMES DE SERVICES					920

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Section d'exploitation

DEPENSES EXPLOITATION		
011	Charges à Caractère général	1 225 038,28
6021	Matières consommables	18 236,73
60221	Combustibles et carburants	9 944,28
60222	Produits d'entretien	27,75
60223	Fournitures d'atelier et d'usine	19 139,29
60225	Fourniture de bureau	746,54
60226	Vêtements de travail	689,21
60228	Autres fournitures consommables	36 541,28
604	Achats d'études, prestations de services, équipements et travaux	7 516,44
605	Achats d'eau	288 185,06
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie, ...)	163 453,26
6062	Produits de traitement	20 211,94
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	7 509,98
6064	Fournitures administratives	1 262,08
6066	Carburants	13 487,14
6068	Autres matières et fournitures	69 757,92
6071	Compteurs	8 473,43
6078	Autres marchandises	6 879,90
611	Sous-traitance générale	86 028,25
6132	Locations immobilières	0,00
6135	Locations mobilières	57 998,68
6137	Redevances, droits de passage et servitudes diverses	6 032,39
614	Charges locatives et de copropriété	0,00
61521	Bâtiments publics	1 790,00
61523	Réseaux	54 672,26
61528	Autres	46 852,54
61551	Matériel roulant	12 986,90
61558	Autres biens mobiliers	5 733,30
6156	Maintenance	32 769,89
6161	Primes d'assurances/Multirisques	12 172,96
6162	Primes d'assurances - Assurance obligatoire dommage construc	0,00
6168	Primes d'assurances - Autres	0,00
617	Études et recherches	10 568,15
618	Divers	41 696,81
6222	Commissions pour recouvrement de la redevance d'assainisseme	0,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00
6226	Honoraires	12 780,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00
6228	Divers	1 537,50
6231	Annonces et insertions	4 330,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00
6237	Publications	0,00
6238	Divers	12 724,92
6241	Transports sur achats	114,10
6251	Voyages et déplacements	471,36
6255	Frais de déménagement	0,00
6256	Missions	0,00
6257	Réceptions	2 463,73
6261	Frais d'affranchissement	20 161,68
6262	Frais de télécommunications	15 645,51

DEPENSES EXPLOITATION		
627	Services bancaires et assimilés	963,87
6281	Concours divers (cotisations)	2 683,33
6283	Frais de nettoyage des locaux	11 340,57
6287	Remboursements de frais	7,52
635112	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	0,00
63512	Taxes foncières	14 060,00
63513	Autres impôts locaux	3,96
6353	Impôts indirects	0,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	0,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau au titre des prélèvements	84 340,87
6378	Autres taxes et redevances	45,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	992 057,10
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	583,52
6333	Participation des employeurs à la formation professionnelle	5 868,76
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de	514,39
6411	Salaires, appointements, commissions de base	660 193,91
6413	Primes et gratifications	20 693,23
6451	Cotisations à l'URSSAF	179 553,19
6452	Cotisations aux mutuelles	10 132,42
6453	Cotisations aux caisses de retraites	58 697,00
6454	Cotisations aux ASSEDIC	26 182,85
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	155,94
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	4 381,34
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 298,15
6478	Autres charges sociales diverses	22 802,40
014	Atténuation de produits	412 959,82
701249	Reversement redevance agence de l'eau	248 212,75
706129	Reversement redevance modernisation° agence eau	164 747,07
65	Autres charges de gestion courante	2 815 380,82
6541	Créances admises en non-valeur	1 383,31
658	Charges diverses de gestion courante	2 813 997,51
	TOTAL dépenses de gestion des services	5 445 436,02
66	Charges financières	20 825,60
66111	Intérêts réglés à l'échéance	21 504,68
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	- 679,08
67	Charges exceptionnelles	34 825,12
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	34 825,12
	TOTAL dépenses réelles	5 501 086,74
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	313 284,79
6811	Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles	313 284,79
	TOTAL opérations d'ordre	313 284,79
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	5 814 371,53

RECETTES EXPLOITATION		
013	Atténuation des charges	4 309,75
64198	Autres remboursements	4 309,75
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services	7 073 505,74
70111	Ventes d'eau aux abonnés	3 036 205,81
701241	Redevance pour pollution d'origine domestique	747 478,83
704	Travaux	20 202,52
70611	Redevance d'assainissement collectif	2 618 647,66
706121	Redevance pour modernisation des réseaux de collec	591 426,96
7068	Autres prestations de services	59 543,96
75	Autres produits de gestion courante	42 062,32
7588	Autres	42 062,32
	TOTAL recettes de gestion des services	7 119 877,81
77	Produits exceptionnels	50 180,38
7711	Dédits et pénalités perçus	48 973,24
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	11,85
778	Autres produits exceptionnels	1 195,29
	TOTAL recettes réelles	7 170 058,19
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	185 496,14
722	Immobilisations corporelles	171 399,10
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résulta	14 097,04
	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	7 355 554,33

Section investissement

DEPENSES INVESTISSEMENT		
20	Immobilisations incorporelles	166 832,56
2031	Frais d'études	163 773,56
2051	Concessions et droits assimilés	3 059,00
21	Immobilisations corporelles	793 628,44
21561	Matériel spécifique d'exploitation -Service de distribution	17 088,03
21751	Installations complexes spécialisées	84 693,65
217531	Réseaux d'adduction d'eau	425 091,06
217561	Service de distribution d'eau	35 077,33
2181	Autres immobi. corpor. reçues /mise à disposition -Install.	1 299,40
2182	Autres immobi. corpor. reçues /mise à disposition -Matériel	167 799,42
2183	Autres immobi. corpor. reçues /mise à disposition -Matériel	42 474,80
2184	Autres immobi. corpor. reçues /mise à disposition Mobili	18 510,29
2188	Autres	1 594,46
22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession	90 409,49
22311	Bâtiments d'exploitation	5 761,00
22315	Bâtiments administratifs	84 648,49
23	Immobilisations en cours	188 701,39
2313	Immobilisations corporelles en cours/Constructions	13 946,25
2315	Immobilisations corporelles en cours/Installations, matériel	174 755,14
	TOTAL dépenses d'équipement	1 239 571,88
16	Emprunts et dettes assimilées	83 516,39
1641	Emprunts en euro	83 516,39
	TOTAL dépenses réelles	1 323 088,27
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	185 496,14
	Reprise sur autofinancement antérieur	14 097,04
139111	Agence de l'eau	277,13
13912	Régions	448,68
13913	Départements	5 179,37

DEPENSES INVESTISSEMENT		
13915	Groupements de collectivités	3 304,09
13918	Subventions d'équipement - Autres	4 887,77
	Charges transférées	171 399,10
21751	Installations complexes spécialisées	70 000,00
217531	Installations à caractère spécifique Réseaux d'adduction	101 399,10
041	Opérations patrimoniales	30 804,66
22315	Bâtiments administratifs	30 804,66
	TOTAL des dépenses d'ordre	216 300,80
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	1 539 389,07

RECETTES INVESTISSEMENT		
13	Suventions d'investissement	127 383,66
13111	Agence de l'eau	127 383,66
16	Emprunts et dettes assimilées	127 383,66
1641	Emprunts en euro	0,00
	TOTAL recettes d'équipement	254 767,32
	TOTAL recettes réelles	127 383,66
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	313 284,79
28031	Frais d'études	8 040,00
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, droits	2 738,32
28154	Matériel industriel	72,16
281561	Service de distribution d'eau	4 624,88
281728	Autres terrains	5 149,96
2817311	Bâtiments d'exploitation	19 913,55
2817351	Bâtiments d'exploitation	28 438,49
281738	Autres constructions	90,98
2817451	Bâtiments d'exploitation	243,33
2817455	Bâtiments administratifs	848,17
281751	Installations complexes spécialisées	136 809,59
2817531	Réseaux d'adduction d'eau	18 014,63
2817561	Service de distribution d'eau	17 079,90
281782	Matériel de transport	1 706,33
281783	Matériel de bureau et matériel informatique	15,38
281784	Mobilier	67,37
281788	Autres	4 300,82
28182	Matériel de transport	29 114,28
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	13 081,85
28184	Mobilier	2 452,76
282315	Bâtiments administratifs	19 405,71
282351	Bâtiments d'exploitation	187,73
282355	Bâtiments administratifs	637,33
282531	Réseaux d'eau	251,27
041	Opérations patrimoniales	30 804,66
2031	Frais d'études	30 804,66
	TOTAL recettes d'ordre	344 089,45
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	471 473,11

Édition mars 2021
CHIFFRES 2020

L'agence de l'eau vous informe



POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le prix moyen de l'eau dans le bassin Rhin-Meuse est de 3,98 euros TTC/m³. Pour un foyer consommant 120 m³ par an, cela représente une dépense annuelle de 478 euros, soit une mensualité légèrement inférieure à 40 euros en moyenne (estimation Rhin-Meuse d'après SISPEA, données agrégées disponibles - 2018).

Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau qui représentent en moyenne 21 % du montant de la facture d'eau
- les contributions aux organismes publics (VNF...) et l'éventuelle TVA

Pour obtenir une information précise sur votre collectivité, rendez-vous sur www.service.eau.france.fr



NOTE D'INFORMATION

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose au maire ou au président de l'établissement public de coopération intercommunale l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. Le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la note établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2020 ?

En 2020, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçues par l'agence de l'eau s'est élevé à près de 158,7 millions d'euros dont plus de 129 millions en provenance de la facture d'eau.

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2020 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Rhin-Meuse



À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2020 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2020) - source agence de l'eau Rhin-Meuse.



ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE EN 2020

L'année 2020 marque la seconde année du 11^e programme d'action de l'agence de l'eau Rhin-Meuse et de son contrat d'objectif et de performance 2019-2024 signé avec l'État. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques.

EN 2020...



LES CONTRATS DE TERRITOIRE "EAU ET CLIMAT"

5 nouveaux contrats ont été entérinés en 2020. Nouvel outil de contractualisation proposé par l'agence de l'eau Rhin-Meuse depuis une année, le contrat de territoire "Eau et Climat" est un trait d'union entre les priorités de l'établissement et celles des EPCI cibles. Il intègre une logique de dépassement grâce à l'approche proposée à 360°. Les actions en faveur de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique figurent en bonne place.

EAU ET QUARTIERS, UN ENJEU SOLIDAIRE ET ÉCOLOGIQUE

En lançant le 1^{er} concours "eau et quartiers prioritaires de la politique de la ville" destiné à accompagner des projets de requalification urbaine, l'agence de l'eau Rhin-Meuse a récompensé **12 lauréats**. 60% des projets ont proposé des aménagements urbains (désimperméabilisation, gestion intégrée des eaux pluviales, jardins partagés, agriculture urbaine/périurbaine) et 1/3 d'actions d'animation. L'agence de l'eau Rhin-Meuse a alloué une enveloppe de **2 M€ aux bénéficiaires**. En ciblant les quartiers prioritaires, l'agence de l'eau a démontré que "la nature en ville" peut être déclinée partout et permettre une reconnexion avec la ville ; le tout en favorisant le lien social et les actions de sensibilisation et d'information.

PROJET DE SDAGE ET DE PROGRAMME DE MESURES 2022-2027

Après plus de 18 mois d'élaboration, le Comité de bassin Rhin-Meuse a adopté à l'unanimité, en octobre 2020, le projet de plan de gestion des eaux 2022-2027.

Ce plan fait autorité en matière de mise en œuvre de la politique de l'eau et porte l'engagement juridique de la France au regard de la Directive cadre européenne sur l'eau.

Avant son adoption définitive, le projet de plan de gestion est soumis aux citoyens, aux acteurs locaux et internationaux depuis le 1^{er} mars 2021.



LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN RHIN-MEUSE



Agence de l'eau Rhin-Meuse
Rozérieulles - BP 30019
57161 Moulins-lès-Metz cedex
Tél. 03 87 34 47 00
agence@eau-rhin-meuse.fr

Agence de l'eau Rhin-Meuse

2 bassins versants (partie française) : celui du Rhin, 24 000 km² (avec son affluent principal, la Moselle) et celui de la Meuse, 7 800 km².

Un contexte international marqué, le plus transfrontalier des bassins français : 4 pays limitrophes (Suisse, Allemagne, Luxembourg, Belgique).

Le bassin s'étend sur 32 000 km² (6% du territoire national métropolitain) et compte 4,4 millions d'habitants, 8 départements et 3 230 communes.



Les 7 bassins hydrographiques métropolitains

Suivez l'actualité     

de l'agence de l'eau Rhin-Meuse : eau-rhin-meuse.fr

Donnez votre avis sur

DU 1^{ER} MARS
AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2021

les inondations et le milieu marin

L'eau


PRÉFET
COORDONNATEUR
DU BASSIN
RHIN-MEUSE
*Alfred
Spiter
Président*


COMITÉ
DE BASSIN
RHIN-MEUSE


IMMERSION
Eau à quel point est-il possible de vous dire...

Retrouvez aussi toutes les informations sur la consultation du public sur le site enimmersion-eau.fr

Nouveau Découvrez les nouveaux "Podcasts"